

# Le Colporteur été 2023

Valloire  
 GALIBIER  
FRANCE



# édito



Chers Administrés,

Avant de débuter notre saison en décembre 22, tout a été fait pour nous atteindre moralement : il nous était prévu des coupures de courant, une reprise du Covid, l'arrêt du ski suite à un enneigement déficient (ce n'était de loin pas la première fois !); ajoutez à cela la morosité du climat anxio-gène national, les bruits potentiels de grèves (personne n'avait prévu le bruit des casseroles), les bruits de bottes de l'Europe de l'Est, et bien, si nous n'avions pas été résistants, comme à l'habitude, nous serions partis battus !

Que nenni, le plan de contre-attaque pour lutter contre les délestages électriques étaient prêts, la neige de culture produite et travaillée au bon moment par des hommes très qualifiés s'appuyant sur une des installations les plus performantes de France, nous permis d'ouvrir plus tôt début décembre et de fermer mi-avril avec encore un enneigement de qualité (À suivre dans ce numéro l'article sur la neige de culture).

Notre Office du Tourisme et ses troupes en ordre de marche sur la communication et pour la production des événements achevèrent la réussite de ce tableau.

Si vous prenez en compte les services administratifs de la Mairie et les services techniques qui ont contribué chacun à la réussite de cette saison, nous devons reconnaître que les instances dirigeantes de Valloire « ont fait le job » comme dirait Joe Biden.

Quoi de plus normal ? Rien, mais déjà quand cela ne va pas mal, remarquons-le, et quand cela va bien, disons-le et n'hésitons pas à en remercier les acteurs.

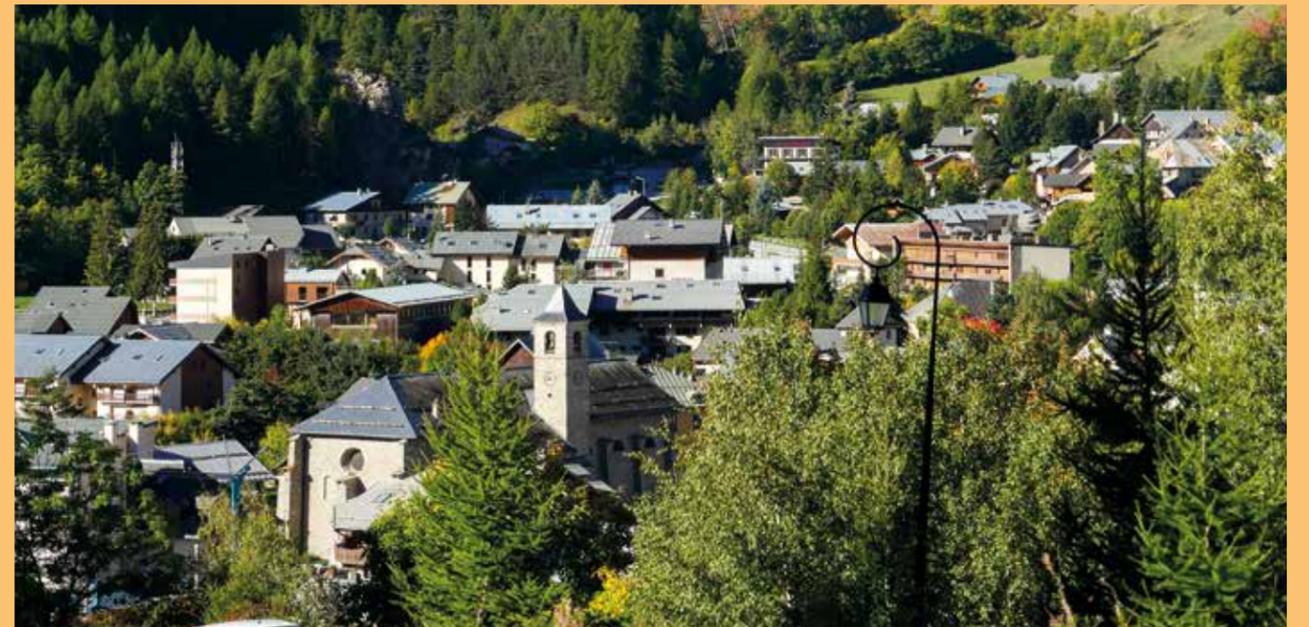
Si vous saviez comme je suis satisfait quand beaucoup de socio-pros me disent avoir fait une bonne saison, et pourtant, je le répète, l'environnement n'était pas favorable au départ.

Tout ceci n'est bien sûr pas un blanc-seing de pérennité. Je crois que l'on peut constater que notre environnement économique est à l'image de la météo, avec des variations soudaines, incontrôlables et d'origines des plus variées. Pensez toujours à faire la moyenne des trois dernières années de vos chiffres d'affaires, avant toute comparaison avec l'année en cours ou passée.

Nous savons tous que nous devons vivre quelques changements, peut être aussi des bouleversements au plan économique-écologico-transitionnel, à nous d'anticiper, d'imaginer et de s'adapter. À nous d'envisager l'avenir sereinement, de se préparer, et de voir en permanence le verre à moitié plein, car l'optimisme est un carburant.

Plus que jamais, la gestion de nos finances devra être rigoureuse, ce qui n'indique pas un immobilisme sclérosant : nous travaillons un plan pluriannuel d'investissements plus structuré, outil indispensable de gestion programmée.

La rénovation de l'école est en route, la maîtrise d'œuvre est au travail, l'accessibilité de l'AEP et la rénovation du rez-de-chaussée sera finie début juillet (ascenseur posé en octobre du à son délai de fabrication), les travaux de rénovations et d'extension des réseaux secs et humides sur la Ruaz sont en cours (592 000 € HT), la mise en conformité de la Garderie les Aiglons est prévue pour l'automne, la rénovations des éclairages avec les leds se fait petit à petit, etc...



Plus que jamais, pensons à diversifier nos offres, mais l'offre qui reste importante, c'est celle qui concerne la qualité de l'accueil et de l'événementiel que construisent les Valloirins au travers du Bénévolat et des Associations.

Ce système fonctionne encore très bien chez nous, et une partie de la jeune population se projette dans l'avenir pour pérenniser ce système.

Notre village-station est une commune porteuse d'une station de sport d'hiver. Une commune qui fonctionne comme toutes les communes de France avec ses problèmes d'entretiens, bâtiments et routes, ses investissements, ses services à la population.

Et une station qui est une entreprise, qui comme telle se doit de financer ses investissements et couvrir ses frais d'exploitations par sa marge.

Une entreprise publique ou semi-publique aujourd'hui, ne peut plus vivre sans équilibrer ses comptes. Plus de dépenses que de recettes n'est plus acceptable dans nos communes même si l'Etat qui nous dirige n'en tient pas compte sur sa propre gestion. Nous travaillons depuis 8 ans au désendettement maximum des finances communales, et nous n'avons contracté qu'un seul emprunt pour la toiture de la patinoire !

Le mélange des genres – trop de charges d'exploitations dues à des investissements totalement improductifs – ne peut plus exister, sauf à quelques exceptions maîtrisées, les navettes gratuites par exemple, qui sont un service touristique. Une exception qui ne peut plus durer. Le budget navettes, de 900 000 € actuellement, annoncé à 1 200 000 € pour 2024, pèse beaucoup trop lourd sur les finances communales. Une réflexion est en cours sur le sujet pour pouvoir faire payer par tous, et de façon fluide, le service des navettes. La SEM nous donne l'exemple en abondant cette année pour la première fois ce budget navettes à hauteur de 150 000 €.

Ce n'est pas simple à mettre en place, mais si nous payons tous, la dépense ne sera pas élevée.

Cette année nous subissons une augmentation d'impôts, dû au fait qu'il faille maintenir nos capacités minimums de dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Le schéma de cohérence de notre eau potable, nous apprend que notre rendement est des plus mauvais à 41 % (un bon niveau est de 75 à 80 %). Ceci va entraîner une augmentation sensible du prix de l'eau, car il faut réaliser de lourds travaux et il faut les moyens de les financer.

La qualité essentielle de l'eau est qu'elle coule suffisamment chez vous, non seulement en quantité mais également en qualité. Cela à un coût, il faut l'assumer.

Le service de l'eau sera transféré à l'intercommunalité en 2026 par la Loi. C'est un sujet pré-occupant. Le but que nous recherchons étant « l'obligation de résultats », nous travaillons en ce moment sur le choix du type d'exploitation à transférer.

Pour une commune, une exception réside dans les budgets versés aux associations et clubs, au CCAS, pour la petite enfance, car ils sont nécessaires à l'investissement qualitatif sociétal et ils permettent à des citoyens d'avoir un niveau de confort acceptable et une vie sociale, intellectuelle et sportive bénéfique à notre jeunesse, à nos adultes avec une qualité d'offres pour nos visiteurs.

Tout ceci s'inscrit dans un cadre que l'on nomme « le socialisme municipal » (la légitimité du besoin à satisfaire et une carence de l'initiative privée).

En ce qui concerne la petite enfance, nous avons privilégié la crèche pour les habitants de Valloire. La structure est pleine, mais ne suffit plus. J'ai demandé à ce que ce service de l'enfance soit transféré à la Communauté de commune.

C'est en route, et en mutualisant nos problèmes, notamment de personnels, nous en diminuerons la tension et les effets négatifs. C'est un secteur comme tous ceux que vous pratiquez, où il manque de la main d'œuvre. Il est difficile aujourd'hui d'ouvrir par exemple une garderie 7 jours sur 7.

Nous le voyons également dans certains restaurants de Valloire, qui sont dans l'obligation de fermer 2 ou 3 services dans la semaine. Dans un pays où une majorité souhaite travailler moins longtemps dans la semaine, elle aussi doit s'adapter à tous ces métiers qui ne peuvent plus offrir leurs services 12 h par jours, 7 jours sur 7.

Tout cela forme cette « entreprise touristique » qui nous fait pratiquement tous vivre, qui nous donne du travail, qui donne de la valeur à notre territoire et nos patrimoines, et dont nous devons surveiller et préserver la santé à chaque instant.

J'ai évoqué les Associations et les Clubs plus haut, sachez-le ou rappelez-le-vous, vous pouvez aider la puissance publique, aider les bénévoles, aider l'investissement immatériel que produisent ces associations, en finançant ces instances par des dons défiscalisés particulièrement intéressants, et qui vous permettent d'avoir un suivi de votre impôt dirigé comme vous le souhaitez, où vous le souhaitez.

À chaque fois que vous abondez le budget d'une de nos associations, vous libérez les finances communales, d'un volume qui lui sert par la suite, par exemple à boucher des trous sur nos routes. Pensez-y, cela fait plaisir à beaucoup de monde, et en premier lieu à nos bénévoles qui trouvent en ce fonctionnement une reconnaissance encourageante.

Valloire met à notre disposition une très belle qualité de vie, plus ou moins facilement abordable pour chacun, c'est une réalité, et pour l'instant notre raison de vivre c'est encore le SKI, et permettez-moi de finir cet éditorial sur ce très beau texte de Jean D'Ormesson qui, avant de nous quitter, s'était positionné comme celui qui l'avait le mieux défini :

« Le ski, un mot très court... C'est l'aspect le moins ridicule d'un certain élan vers l'équilibre et la pureté. Toute cette beauté à couper le souffle et l'allégresse du petit matin font du ski bien autre chose qu'une habitude, une distraction ou un sport. Un vertige du bonheur, une irremplaçable ivresse. Le ski c'est inutile, dirait-on. Oui c'est inutile comme la vie. Et grisant comme elle ».

Comment voulez vous après telle description ne pas être optimiste !

Mais comme me rappelait récemment un membre de mon équipe :

« La vraie richesse, c'est de se contenter d'un peu au-dessous de ce que l'on a, ce sont les prémices du bonheur matériel ».

*Jean Pierre Rougeaux,  
Maire de Valloire, le 26 mai 2023*

## Sommaire

6  
Le point sur les travaux

8  
État Civil

9  
Journée  
des propriétaires

10  
La neige de culture

14  
40 ans du concours de  
sculptures

16  
Conseils municipaux

18  
Tout savoir sur le budget

22  
Valloire Tourisme

23  
Valloire Réservations

24  
Sem Valloire

26  
Maisons fleuries

28  
Conseil municipal  
des enfants

## Les associations

29  
Auto Rétro

30  
Le Pic Sonne

31  
Festival Valloire baroque

32  
AEP

33  
SLA

34  
Judo Club

36  
Ski Club Nordique

37  
Snow Club

37  
Lu Matchut

38  
Ski Club

40  
Apev

41  
Violettes d'Or

42  
Valloire Art  
Contemporain



## N°36 - Été 2023

Directeur de publication : Jean-Pierre Rougeaux

Ont contribué à ce numéro : Antoine Delorme, Sandrine Dupuis, Thierry Durand, Corine Falcoz, Martine Grange, Emmanuelle Lacoste, Jean-Marie Martin, Isabelle Matraire, Dominique Retornaz, Natacha Rivas, Jean-Pierre Rougeaux, Marc Sonzogni, Ambre Thomasset.

Remerciements aux associations pour leur participation.

Photo de couverture et dernière de couverture : Xavier Aury / Valloire Tourisme

Mise en page : guimart graphisme d'altitude - Impression Extra Bleu Ciel

# Le point sur les travaux

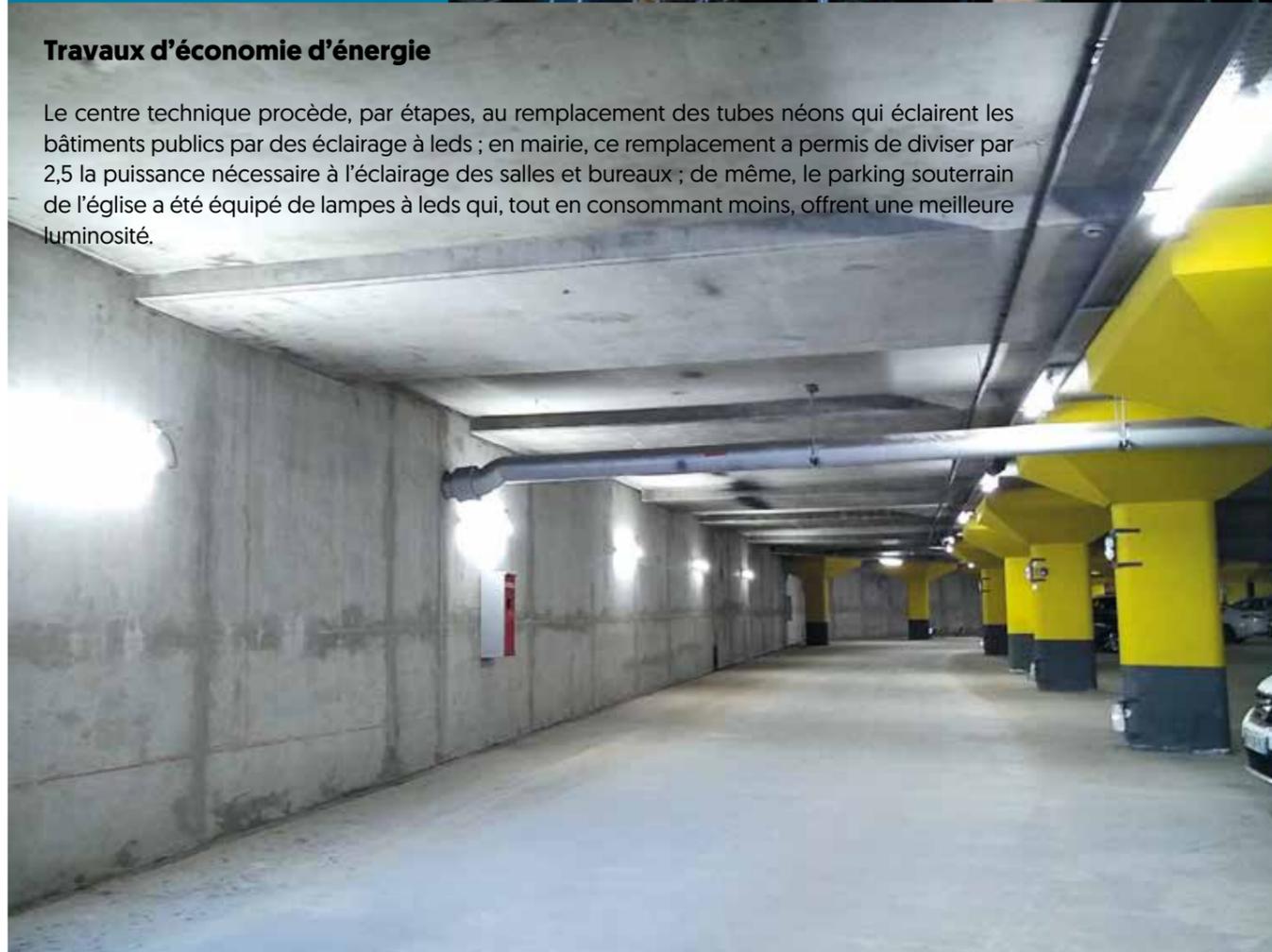
## Travaux de maintenance

Le bowling ayant subi un sinistre qui a entraîné la chute de plaques de plafond, ce qui a imposé à cet équipement une fermeture anticipée en mars, il a été procédé au renforcement de la structure de la toiture pour permettre une réouverture estivale.



## Travaux d'économie d'énergie

Le centre technique procède, par étapes, au remplacement des tubes néons qui éclairent les bâtiments publics par des éclairage à leds ; en mairie, ce remplacement a permis de diviser par 2,5 la puissance nécessaire à l'éclairage des salles et bureaux ; de même, le parking souterrain de l'église a été équipé de lampes à leds qui, tout en consommant moins, offrent une meilleure luminosité.



## Travaux d'aménagements

Les travaux de restructuration du centre culturel s'achèvent ; l'accueil du cinéma est complètement rénové avec une nouvelle caisse, des toilettes accessibles et l'étage est restructuré et sera desservi désormais par un ascenseur pour lequel la mise en service est prévue à l'automne. Le montant total des travaux s'élèvera à 360 000 € HT dont 120 000 € HT pris en charge par le cinéma.

Le hameau de la Ruaz est soumis à des travaux importants d'enfouissement des réseaux électriques et de téléphone, et de réhabilitation des réseaux d'eau ainsi que de chaque branchement des riverains ; le chantier avance au rythme prévu par le planning prévisionnel : après une première phase qui a concerné la section nord (jusqu'au chemin de la Combe), la partie sud sera réalisée à partir de fin août et les revêtements en enrobés définitifs au printemps 2024. Le coût total de l'opération pour la commune se porte à 592 000 € HT.

Ces deux opérations sont subventionnées par le département de la Savoie.



Un court de tennis a été rénové. Cela fait partie d'un programme qui verra chaque année un des courts du site de Sainte Thècle remis en état (coût 30 000 € HT par terrain). Après une partie en 2022, une nouvelle section de glissières de sécurité en bois de la rue des Charbonnières a été remplacée pour un coût de 7 800 € HT.

Les travaux de revêtement de voiries concernent cette année la route de l'Archaz [dernière phase partie sommitale] pour un coût de 137 500 € HT et la route du Col avec un traitement particulier de la placette devant la chapelle, pour un coût de 100 800 € HT.



À l'automne, il sera procédé à la rénovation des sols, murs et plafonds de la crèche Les Aiglons, pour un montant de travaux de 20 200 € HT.

## Projets en cours d'étude

Pour compléter la rénovation des courts de tennis, il est étudié la faisabilité de créer deux courts de padel sur le site, tout en maintenant le même nombre de courts de tennis.

Dans l'année, il sera procédé à l'installation d'un columbarium au cimetière, complétant ainsi l'offre existante qui, à terme, va se monter limitée.

Enfin, l'étude sur le stationnement et la circulation dans le village entre dans sa dernière phase ; les diagnostics réalisés en août 2022 et en février 2023 confirment que le trafic est peu élevé et les vitesses modérées, ainsi qu'une saturation du stationnement sur les quatre semaines de février notamment dans certains secteurs comme les Charbonnières ou le cœur du village. L'étape suivante consistera à produire des scénarios d'aménagement permettant d'améliorer ces situations.



Ostyn Phillips-Kress



Côme Grando



Louise Magnin



Léon Grange

**Ostyn Phillips-Kress** né le 20/12/2022, fils de Gabriel Phillips-Kress et de Natacha Rivas

**Côme Grando** né le 26/12/2022, fils de Maxime Grando et de Camille Soenen

**Hayden Vareillas** né le 23/01/2023, fils de Nicolas Vareillas et de Montana Chanteau

**Gaëlle Laurent** née le 03/04/2023, fille de William Laurent et de Justine Lacourte

**Louise Magnin** née le 04/04/2023, fille de Valentin Magnin et de Aurélie Ederbury

**Léon Grange** né le 24/04/2023, fils de Jean-Baptiste Grange et Claire Chapotot

20/01/2023

**Philippe Lacroix & Florence Duc**

27/05/2023

**Maxime Rougeaux & Barbara Clair**

Le 07/12/2022

**Charles Etchandy** à l'âge de 38 ans

Le 09/12/2022

**André Savoye** à l'âge de 84 ans

Le 10/12/2022

**Gérard Rambaud** à l'âge de 83 ans

Le 21/12/2022

**Huguette Saintier** née Ollier à l'âge de 90 ans

Le 31/12/2022

**Anne-Marie Joffre** née Ferrero à l'âge de 74 ans

Le 01/01/2023

**Jean-Noël Rambaud** à l'âge de 66 ans

Le 03/01/2023

**Christiane Magnin** à l'âge de 68 ans

Le 08/01/2023

**Pierre Andrieu** à l'âge de 93 ans

Le 09/01/2023

**Madeleine Jullien** née Retornaz à l'âge de 94 ans

Le 19/01/2023

**Daniel Faihy** à l'âge de 69 ans

Le 21/02/2023

**Denise Magnin** à l'âge de 90 ans

Le 25/02/2023

**Annie Rambaud** née Alberto à l'âge de 82 ans

Le 03/03/2023

**Vincenza Anna Maria Sartoti** née Petrozi à l'âge de 76 ans

Le 12/03/2023

**Valérie Savoye** née Magnin à l'âge 90 ans

Le 12/03/2023

**Marie Philomène Magnin** à l'âge de 90 ans

Le 16/05/2023

**Juliette Michelland** à l'âge de 91 ans

## Une matinée consacrée aux propriétaires

**Le 14 avril dernier, les propriétaires de logements au sein de la station ont été invités à participer à une matinée leur étant dédiée, organisée conjointement par la mairie de Valloire, Valloire Tourisme, la SEM Valloire et Valloire Réservations.**



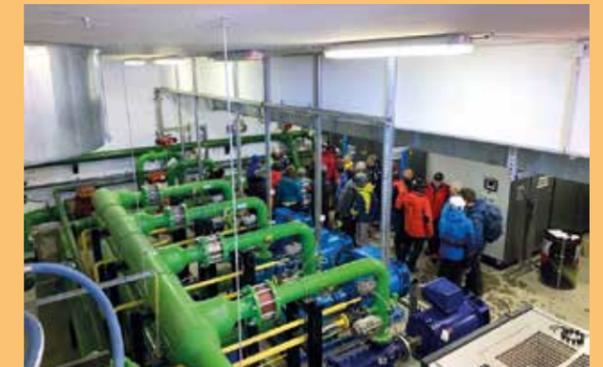
Cette matinée a commencé par une visite de la résidence du Crey du Quart, copropriété en cours de rénovation énergétique. Michel Bachelard, président du conseil syndical de la copropriété, a partagé son expérience en présentant la démarche de A à Z, de la définition des besoins à la réalisation des travaux, en passant par les autorisations d'urbanisme, le choix du maître d'œuvre, ou encore l'obtention d'éventuelles aides financières. Les propriétaires présents ont pu poser leurs questions et échanger avec le président du conseil syndical afin de réfléchir à ce qui pourrait être mis en place sur leur propre copropriété.



Les participants se sont ensuite divisés en deux groupes. Les non-skieurs ont pu profiter d'une visite commentée de l'église baroque de Valloire par Jacky Martin, tandis que les skieurs ont découvert les

coulisses du domaine skiable, plus précisément l'impressionnante usine à neige située sous le lac de la Vieille, le tout sous un beau soleil printanier ! Dans les deux cas, une preuve qu'il reste toujours des choses à découvrir, même dans une commune que l'on fréquente depuis longtemps.

Les deux groupes ont ensuite été invités à se rassembler à l'Alp de Zélie où les propriétaires ont été accueillis par Monsieur le Maire de Valloire. Différents intervenants se sont succédés pour évoquer des sujets variés tels que l'espace numérique dédié aux propriétaires sur le site de Valloire Tourisme, les interlocuteurs à connaître en cas de projet de rénovation, le passage de la taxe de séjour au réel, etc. Les propriétaires ont également eu droit en avant-première à la présentation des projets estivaux de la SEM Valloire. Pour finir, un apéritif a été partagé entre les propriétaires participants et les intervenants qui ont pu échanger librement.



Cette matinée, dont les retours ont été unanimement positifs, témoigne de la volonté municipale de mener une politique active en faveur des propriétaires et d'un parc immobilier communal vertueux. Les propriétaires d'hébergements, en tant qu'acteurs économiques indispensables au bon fonctionnement de la station, doivent être accompagnés dans leurs démarches liées à la mise en commercialisation ou à la rénovation, en particulier la rénovation énergétique, au cœur des préoccupations actuelles. La commune se doit également de les tenir informés des diverses actualités de la station et de leur offrir des moments privilégiés à l'image de cette matinée du 14 avril. Une belle réussite qui n'appelle qu'à être reconduite l'année prochaine !

# La neige de culture

Depuis plusieurs décennies, le tourisme hivernal est l'élément essentiel et incontournable de l'économie des zones de montagne en apportant aux populations locales d'importantes possibilités d'emploi et de développement. Aujourd'hui, le ski représente 120 000 emplois et des recettes touristiques essentielles à la transition des stations de montagne d'un modèle «tout ski» vers un modèle «4 saisons».

Alors qu'on entend beaucoup de choses sur la production de la neige de culture et son impact environnemental, il est important de comprendre vraiment ce qu'est la neige de culture, comment on la produit, et de comparer son impact à celui d'autres équipements comme, par exemple, les piscines privées.

À Valloire, c'est 55% du domaine skiable, soit 69 hectares, qui est couvert en neige de culture, grâce à 480 enneigeurs.

Dès 2017, Valloire a choisi d'investir dans un équipement de production de neige de culture très performant. À titre de comparaison, les équipements utilisés pendant l'hiver 89-90 permettaient de transformer 64 675 m<sup>3</sup> d'eau en 867 heures soit 74 m<sup>3</sup>/heure, alors que le rendement de l'hiver 22-23 était de 367 050 m<sup>3</sup> en 206 heures, soit 1800m<sup>3</sup>/heure. Ainsi, en un peu plus de 200 heures, la SEM Valloire produit

toute la neige de culture nécessaire pour garantir la saison. L'objectif des équipes n'est pas de produire plus mais de produire mieux, toujours au plus juste des besoins. Ainsi, la répartition de la neige est étudiée et améliorée d'année en année.

240 000 m<sup>3</sup> d'eau sont prélevés au printemps dans la Neuvachette, au niveau du prélèvement de la micro-centrale, et sont stockés dans le lac de la Vieille pour être utilisés dès que les conditions météo permettent la première production de neige de culture.

Un deuxième prélèvement doit être réalisé en début d'hiver pour permettre la deuxième production. À terme, Valloire espère pouvoir construire une deuxième retenue collinaire qui permettrait de réaliser 100% du prélèvement nécessaire au printemps, quand le débit de la rivière est le plus fort.

## La neige de culture, c'est quoi ?

### ➔ JUSTE DE L'EAU ET DE L'AIR FROID



## Comment produit-on de la neige ?



# La production de neige en chiffres

QUELS SONT LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR ?



Il faut pour tous les massifs Français entre 25 et 30 millions de m<sup>3</sup> d'eau pour fabriquer leur neige de culture annuelle. Les fuites sur les réseaux français représentent 1,3 milliards de m<sup>3</sup> d'eau par an. (Chiffres VEOLIA)  
Corolaire : Avec une année de fuites, on fait entre 52 et 43 années de neige de culture pour les stations de montagnes.

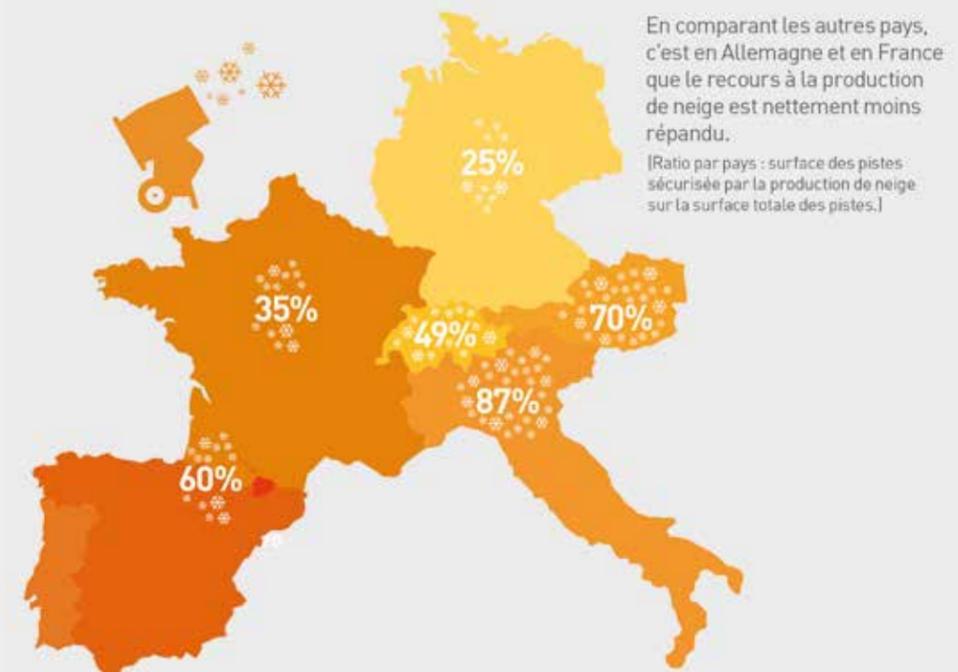
# QUELLE EST L'ÉNERGIE NÉCESSAIRE POUR PRODUIRE DE LA NEIGE ?



**LA TECHNOLOGIE DE L'ENNEIGEMENT A RÉALISÉ D'ÉNORMES PROGRÈS EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, D'UTILISATION DE L'EAU ET DE PERFORMANCES.**

Aujourd'hui, la production de 1 m<sup>3</sup> de neige nécessite entre 1 et 3 kWh selon la configuration des installations

# OÙ NOUS SITUONS-NOUS PAR RAPPORT À NOS VOISINS ?





40

© Xavier Aury / Valloire Tourisme



© Xavier Aury / Valloire Tourisme

# 40 ANS DU CONCOURS INTERNATIONAL DE SCULPTURES SUR NEIGE ET GLACE

Le concours international de sculptures sur neige a fêté ses 40 ans en janvier dernier. Cette date anniversaire a été l'occasion de saluer l'engagement de tous les élus et professionnels qui ont imaginé, créé, façonné et soutenu cet événement de renommée mondiale. Qu'ils en soient remerciés !

Ces concours de sculptures font partie de l'identité valloirine et permettent donc à notre destination d'avoir, couplé avec le Col du Galibier, deux véritables éléments différenciant. En ces temps de forte concurrence et de regards médiatiques très appuyés sur la chose environnementale, ces plus-values n'ont pas de prix.

Chaque année, et peut-être encore plus en 2023, les retombées presse sont très fructueuses et assurent à Valloire une audience particulièrement significative. Les reportages télévisuels, radios, presse écrite et web ont été réalisés :

- suite à la venue de journalistes sur place
- suite à la reprise des images et photos envoyées directement aux rédactions

Voici quelques exemples de visibilité nationale avec leur équivalence publicitaire :

**TF1** **TF1 - JT de 13H**

|          |                           |            |           |                  |           |
|----------|---------------------------|------------|-----------|------------------|-----------|
| AUDIENCE | 6 200 000 téléspectateurs | DURÉE      | 2 mn 22 s | EQUIVALENCE PUB. |           |
| DATE     | 13 Janvier 2023           | THEMATIQUE | GLACE     |                  | 102 714 € |

**FRANCE 2 - Télématin**  
**"Fenêtre sur vos régions"**

|          |                           |            |         |                  |          |
|----------|---------------------------|------------|---------|------------------|----------|
| AUDIENCE | 1 210 000 téléspectateurs | DURÉE      | 5 mn 13 | EQUIVALENCE PUB. |          |
| DATE     | 12 Janvier 2023           | THEMATIQUE | GLACE   |                  | 66 774 € |

**France 3 - Météo à la carte**

|          |                           |            |         |                  |          |
|----------|---------------------------|------------|---------|------------------|----------|
| AUDIENCE | 1 000 000 téléspectateurs | DURÉE      | 7 mn 30 | EQUIVALENCE PUB. |          |
| DATE     | 30 Janvier 2023           | THEMATIQUE | NEIGE   |                  | 57 000 € |

**M6 - 19/45**

|          |                           |            |         |                  |          |
|----------|---------------------------|------------|---------|------------------|----------|
| AUDIENCE | 2 060 000 téléspectateurs | DURÉE      | 3 mn 15 | EQUIVALENCE PUB. |          |
| DATE     | 20 Janvier 2023           | THEMATIQUE | NEIGE   |                  | 33 750 € |

# Conseils municipaux extrait des principales délibérations

Les délibérations ci-dessous sont disponibles au format PDF sur le site internet de la mairie

## SÉANCE DU 20 DÉC. 2022

### Affaires générales :

- Convention d'objectifs avec Valloire Tourisme pour l'année 2023
- Convention de travaux sur la « Ferme des Pierrots » avec l'établissement public foncier local de la Savoie [EPFL 73]
- Délégation de service public pour la gestion du Bar restaurant d'altitude de Thymel - Homologation des tarifs 2022/2023
- Mise en place d'un conseil municipal des jeunes

### Affaires financières

- Subvention exceptionnelle à l'Association Snow-Ski Club de Valloire pour l'organisation de courses FIS en décembre 2022
- Partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Paul Silvestre pour la saison 2022/2023
- Taxe d'aménagement – Modalités de reversement à la Communauté de Communes Maurienne-Galibier [CCMG]
- Décision modificative budgétaire n°1 Parc de stationnement
- Décision modificative budgétaire n°4 Budget principal

### Commande publique

- Marché de prestations de services pour l'exploitation courante du service communal de l'eau potable - Autorisation de signature du marché
- Travaux de restructuration du Centre culturel : lot n° 10 ascenseur - Autorisation de signature du marché

## SÉANCE DU 26 JAN. 2023

### Affaires générales

- Convention d'objectifs avec Valloire Tourisme pour l'année 2023
- Convention d'organisation du service de gardiennage de la déchetterie 2023-2025 avec le Syndicat intercommunal de ramassage et traitement des ordures ménagères [SIRTOM]
- Convention de mise à disposition de biens Commune de Valloire/ Etablissement Public Foncier de la Savoie [EPFL 73]
- Convention avec l'Office National des Forêts [ONF] pour le passage d'une piste de ski et d'un parcours hivernal

[raquettes] en forêt domaniale

- Régime juridique des tarifs des remontées mécaniques

### Affaires financières

- Partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Théo Lopez pour la saison 2022/2023
- Partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Lucie Silvestre pour la saison 2022/2023
- Partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Amélie Giraud pour la saison 2022/2023
- Subvention exceptionnelle à la section Snow du Snow-ski-club

### Affaires foncières

- Classement dans la voirie communale [domaine public communal] du sommet de la rue des Charbonnières

### Ressources humaines

- Convention d'assistance à la réalisation et au suivi du document unique d'évaluation des risques professionnels avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie [CDG 73]
- Avenant relatif à la modification de certains tarifs

## SÉANCE DU 23 FÉV. 2023

### Affaires générales

- Création de la société publique locale [SPL] Maurienne Galibier Tourisme
- Révision de l'arrêté préfectoral portant création de la plateforme aéronautique de Valloire
- Renouvellement de l'organisation du temps scolaire à 4 jours pour la rentrée 2023-2024

### Affaires financières

- Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote de budget primitif 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022
- Débat d'orientations budgétaires 2023
- Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image tripartite entre la Commune, la SEM Valloire et Ludovic Pommeret pour la saison 2023-2024

## SÉANCE DU 30 MARS 2023

### Affaires générales

- Convention de gestion de services pour l'exploitation de la station d'épuration de Calypso

### Affaires financières

- Budget principal : compte de gestion 2022
- Budget principal : compte administratif 2022
- Budget annexe des équipements touristiques : compte de gestion 2022
- Budget annexe des équipements touristiques : compte administratif 2022
- Budget annexe eau-assainissement : compte de gestion 2022
- Budget annexe eau-assainissement : compte administratif 2022
- Budget annexe parc de stationnement : compte de gestion 2022
- Budget annexe parc de stationnement : compte administratif 2022
- Budget annexe microcentrales : compte de gestion 2022
- Budget annexe microcentrales : compte administratif 2022
- Budget principal : affectation des résultats 2022
- Budget principal : approbation du budget primitif 2023
- Budget annexe des équipements touristiques : affectation des résultats 2022
- Budget annexe des équipements touristiques : approbation du budget primitif 2023
- Budget annexe eau-assainissement : affectation des résultats 2022
- Budget annexe eau-assainissement : approbation du budget primitif 2023
- Budget annexe parc de stationnement : affectation des résultats 2022
- Budget annexe parc de stationnement : approbation du budget primitif 2023
- Budget annexe microcentrales : affectation des résultats 2022
- Budget annexe microcentrales : approbation du budget primitif 2023
- Vote des taux d'imposition pour 2023
- Attribution des subventions aux associations pour 2023
- Financement 2023 de l'Office de tourisme de Valloire - Approbation du budget primitif 2023 de Valloire Tourisme
- Financement de l'école primaire de Valloire - Détermination du crédit-élève 2023

- Demande de subvention au titre du Fond Départemental pour l'Équipement des Communes [FDEC 2023] et de l'appel à projet eau volet réhabilitation de branchements d'assainissements au Conseil départemental de la Savoie pour la réhabilitation des réseaux humides, l'enfouissement des réseaux secs et la restructuration de la voirie chemin de la Ruaz
- Demande de subvention au Conseil départemental de la Savoie au titre du Fond Départemental pour l'Équipement des Communes [FDEC 2023] pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage Performance Energétique pour la rénovation de l'école de Valloire
- Demande d'aide au Ministère de la transition écologique et de la cohérence des territoires via le Fonds Verts pour la mise en œuvre de mesures d'économie d'énergie sur l'éclairage public de la Commune

### Affaires foncières

- Acquisition d'emprises nécessaires à la construction, l'exploitation et l'entretien d'une centrale hydroélectrique sur le cours d'eau de la Valloirette
- Construction, exploitation et entretien d'une centrale hydroélectrique sur le cours d'eau de la Valloirette – Convention d'occupation temporaire afférente
- Construction de la nouvelle téléca-

bine de la Sétaz : autorisation de défrichage de parcelles communales

### Commande publique

- Marché de travaux pour la réhabilitation des réseaux humides, l'enfouissement des réseaux secs et la restructuration de la voirie chemin de la Ruaz
- Autorisation de signature du marché

### Ressources humaines

- Avenant à la convention relative aux interventions du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie [CDG 73] sur les dossiers de retraite CNRACL
- Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune
- Règlement des astreintes
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires [IHTS]

## SÉANCE DU 27 AVRIL 2023

### Affaires générales

- Conventions relatives à la fourniture de carburant par la Commune – Conventions afférentes avec la SEM Valloire, Valloire Tourisme et le 93ème RAM
- Valloire Montagne Festival 2023 - Convention afférente

### Affaires financières

- Attribution de subventions aux associations : Anciens Combattants, Alchimy et AEP [complément] pour l'année 2023
- Convention d'objectifs avec l'Association d'Éducation Populaire [AEP] pour l'année 2023
- Convention d'objectifs avec l'Association Snow Ski Club pour l'année 2023

### Affaires foncières

- Appels à projets en vue d'une vente à charges du foncier support de la ferme des Pierrots
- Convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique
- Convention de mise à disposition du Fort du télégraphe pour le tournage du film « le désert gagne »
- Convention d'occupation du domaine public au profit de Pierre-Louis Rousset pour une activité de jeux d'enfants et trampolines

### Ressources humaines :

- Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

# Tout savoir sur le budget

## Les budgets 2023 ont été approuvés lors de la séance du conseil municipal du 30 mars 2023.

Après une reprise de la croissance en 2021 suite à la crise COVID 2020-2021, la guerre en Ukraine déclenchée par l'invasion russe au mois de février 2022, a provoqué une forte hausse du prix des matières premières et des difficultés d'approvisionnement pour l'ensemble des pays de l'Union européenne.

Les mesures prises en France, bouclier tarifaire pour le gaz et l'électricité et « remise carburants », ont atténué la hausse de l'inflation : elle est estimée à 5,3 % pour l'année 2022, niveau le plus bas constatée au sein de l'Union européenne.

Les mesures concernant les collectivités locales annoncées dans le Projet de Loi de Finances 2023 et dans le projet de loi de programmation des finances publiques ne donnent pas de visibilité au-delà de 2023.

Les prévisions macro-économiques concernant l'évolution de l'inflation, de la croissance économique, du déficit et de l'endettement publics, semblent optimistes. De plus, les conditions de financement des investissements sont devenues défavorables.

C'est donc ce contexte très incertain qui pourrait durer, afin de ne pas détériorer durablement la situation financière de la commune, que va être réalisé un programme pluriannuel d'investissement dès 2023 et que sera poursuivie la mise en œuvre, pour le fonctionnement, d'un plan d'économies.

## Mesures nationales liées à la crise sanitaire concernant Valloire

Pour rappel, ont été mis en place rapidement concernant les communes supports de stations de montagne ainsi que les acteurs économiques les trois dispositifs dérogatoires suivants :

- prise en charge par l'Etat de 70 % des charges fixes des remontées méca-

niques,

- accès pour tous les commerces des interco de montagne aux fonds de solidarité à hauteur de 10 000 euros en cas de perte de 50 % de leur chiffre d'affaires,

- indemnisation des moniteurs de ski soit à hauteur de 20 % de leur chiffre d'affaires N-1, soit à hauteur de 10 000 euros maximum,

- prise en charge de la sécurisation des domaines skiables par l'État, et ce jusqu'à la réouverture complète des domaines skiables et des remontées mécaniques.

Concernant les mécanismes de soutien en faveur des budgets des collectivités de montagne qui bénéficient, comme l'ensemble des communes et intercommunalités, d'une clause de sauvegarde sur leurs recettes fiscales et d'une compensation d'une partie des pertes accusées par leurs services et équipements publics, **il a fallu attendre fin 2022 pour percevoir une dotation de compensation de pertes de recettes liées au Covid d'un montant de 304 489 €.**

Alors que l'estimation des pertes de recettes totales pour la Commune était calculée pour environ 1 165 000 € (soit 12.83 % du montant total des recettes de fonctionnement prévues au BP 2021).

## Quelles sont les orientations budgétaires pour 2023 ?

Les objectifs en matière d'économies sur les dépenses courantes de fonctionnement engagés depuis 2015 seront maintenus, tout en continuant à engager des dépenses permettant de maintenir en bon état le patrimoine bâti et la voirie communale.

Une gestion prudentielle accrue sera à nouveau conduite en raison de la baisse permanente des dotations de l'État.

Le patron de Bercy, Bruno Le Maire a annoncé en juin 2022 que la disparition de la Cotisation sur la valeur ajoutée

des entreprises [CVAE] sera engagée dès 2023. Pour les collectivités, il y a donc urgence à optimiser leurs bases et maximiser le produit à compenser. Un travail à faire en collaboration avec... Bercy.

Cet impôt local a généré 9,7 milliards de produit fiscal l'an dernier pour les collectivités, soit 11 % de leurs recettes fiscales. Sa compensation prochaine porterait donc un « nouveau coup de rabot aux finances locales » assurent les associations, mais surtout « interroge sur la contribution des entreprises au développement actuel et futur des territoires » préviennent-elles.

À Valloire, en 2022 la CVAE c'est une recette de 78 647 €.

## L'augmentation des taux d'imposition en 2023

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés depuis 2016.

Ils étaient jusqu'alors fixés comme suit :

- 35.14 % pour le foncier bâti
- 160.00 % pour le foncier non bâti
- 21.66 % pour la taxe d'habitation
- 34.67 % pour la cotisation foncière des entreprises

Et, malgré le contexte économique actuel compliqué pour les ménages et les entreprises, et la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition cette année 2023 : pour les bases de taxe foncière, il est estimé une revalorisation forfaitaire à 7.1 % [contre 3.4 % en 2021] en raison de la forte inflation, **il a été décidé d'augmenter les taux d'imposition en 2023.**

Cette décision a été guidée notamment :

- par la nécessité de disposer des ressources nécessaires pour financer les dépenses, tant en section de fonctionnement, qu'en section d'investissement, qui vont être inscrites au budget primitif 2023 ;
- par le constat de la baisse constante des ressources dont l'Etat dote la Commune, et en particulier de la Dotation Globale de Fonctionnement [DGF]

passée de 85 363 € en 2021 à 37 584 € en 2022.

Ainsi, en 2023 est appliqué un coefficient de variation proportionnelle de 1.018566 sur tous les taux d'imposition, **soit une augmentation des taux d'imposition de + 1.8566 %.**

Cette augmentation permettra d'obtenir un produit fiscal supplémentaire d'environ 100 000 € en 2023. Le produit total attendu, en fonction des bases prévisionnelles notifiées pour 2023, s'élèverait ainsi à 5 485 700 €.

Au BP 2023 l'autofinancement, qui résulte en premier lieu de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, ressort à 2 025 829 € [contre 1 600 999 € prévus finalement au BP 2022 suite aux décisions modificatives budgétaires]. Pour rappel, il était évalué à 1 500 000 € environ lors du DOB.

Malgré la baisse du report de l'excédent en recettes de fonctionnement [rappel : il passe de 792 116 € en 2022 à 522 512 € en 2023], on constate que c'est grâce à la hausse prévisionnelle des recettes et notamment des impôts locaux, de la taxe sur les remontées mécaniques et de la taxe de séjour que la capacité d'autofinancement de la Commune augmente en 2023.

Malgré les économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement, celle-ci sont toujours également contraintes par la baisse de la DGF couplée au poids du prélèvement FPIC.

En effet, les pertes enregistrées sur les recettes de fonctionnement en raison de ces deux éléments sont les suivantes :

|      |             |
|------|-------------|
| 2012 | - 44 851 €  |
| 2013 | - 133 786 € |
| 2014 | - 267 500 € |
| 2015 | - 448 160 € |
| 2016 | - 583 780 € |
| 2017 | - 550 132 € |
| 2018 | - 430 619 € |
| 2019 | - 434 372 € |
| 2020 | - 423 598 € |

|                 |             |
|-----------------|-------------|
| 2021            | - 431 928 € |
| 2022            | - 435 057 € |
| Prévisions 2023 | - 400 000 € |

**Soit au total entre 2012 et 2022 : - 4 183 753 €**

## Grands principes



- Continuation d'une politique raisonnée en matière d'investissement au service d'un développement durable et soutenable

- Renforcement de la qualité des services à la population : transfert de compétence pour la gestion de la petite enfance à la Communauté de Communes Maurienne Galibier dans le but de bâtir une offre ambitieuse pour répondre à la fois aux besoins de la population locale à l'année et aux besoins ponctuels touristiques des vacanciers, dans cette attente : une ouverture à l'année de la Crèche des Aiglons et l'extension des services périscolaires, construction d'un nouveau bâtiment OPAC aux Clots, création d'une aire de jeux aux Verneys, extension du Columbarium, lancement du programme de réhabilitation de l'école.

- Renforcement de l'attractivité touristique : poursuite de l'étude urbanistique, travaux d'éclairage et de mise en sécurité de l'église, cordons chauffants sur la toiture et finitions des abords de la patinoire, mise en conformité accessibilité PMR du centre culturel AEP et mise en œuvre d'une microfolies (musée virtuel), rénovation d'un cours de tennis, déploiement d'un nouvelle application « Valloire Outdoor ».

- Lancement d'une démarche de transition écologique : diverses actions menées dans le cadre de la labellisation Flocon Vert obtenue en novembre 2022, installation de nouvelles bornes de rechargement pour véhicules et vélos électriques, mise en œuvre d'économies d'énergie sur l'éclairage public, audits et études pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'école, de la Poste et du centre culturel [AEP], modification des éclairages dans les bâtiments publics

- Protection du patrimoine et sécurité : installation d'une alarme incendie/intrusion dans l'église, rénovation des chapelles, mise en place d'un système de surveillance pour la protection contre le risque de laves torrentielles [Beaujournal], mise à jour des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement.

## Que fait la commune avec 100 € ?

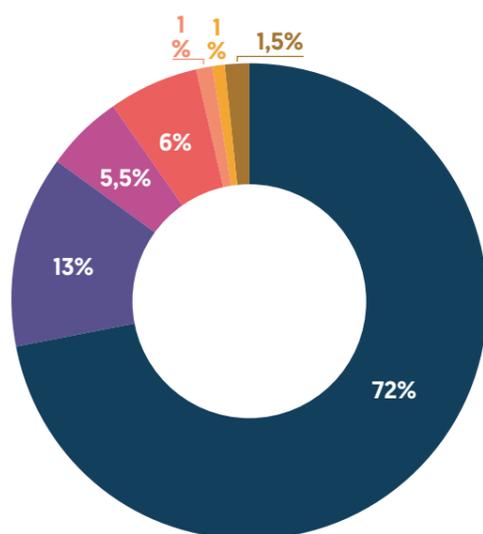
Compte administratif 2022 du budget principal - section fonctionnement



- 31 € Charges à caractère général** dont voirie, entretien des bâtiments, publicité, navettes touristiques, crèche, feux d'artifice, fleurs, Colporteur...
- 20 € Charges de personnel**
- 6 € Reversement à l'état**
- 23 € Autres charges de gestion courante** (dont subv. aux asso. et à Valloire Tourisme)
- 7 € Charges financières**
- 9 € Charges exceptionnelles** (versement et budget annexe)
- 4 € Opérations d'ordre budgétaire** (dépendances non réelles, amortissements)

## Comment la commune se finance-t-elle ?

Compte administratif 2021 du budget principal - section fonctionnement



- 72% Impôts et taxes** dont taxe de séjour, taxe sur les remontées mécaniques, taxe foncière, taxe d'habitation (compensation)
- 13% Dotations de l'état**, subvention du département, compensation...
- 5,5% Autres produits de gestion courante** dont loyers, redevances de DSP...
- 6% Vente de produits** dont remboursement secours sur pistes, redevances pylônes opérateurs téléphoniques, occupation du domaine public (ex : terrasses de restaurants), coupes de bois
- 1% Atténuation de charges**
- 1% Produits exceptionnels** (cessions)
- 1,5% Produits financiers**

L'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement s'appelle la capacité d'autofinancement. Il est reversé à la section d'investissement pour financer les grands projets d'investissement.

## Pour aller plus loin

Voici le détail des comptes administratifs 2022 pour le budget principal et les budgets annexes.

### BUDGET PRINCIPAL

#### FONCTIONNEMENT

|                            |                 |
|----------------------------|-----------------|
| Recettes de fonctionnement | 10 192 744,11 € |
| Dépenses de fonctionnement | 8 481 338,47 €  |
| Résultat de l'exercice     | 1 711 405,64 €  |
| Résultat reporté           | 792 116,94 €    |
| Résultat de clôture        | 2 503 522,58 €  |

**Résultat d'exécution : 643 742,38 €**

#### INVESTISSEMENT

|                           |                 |
|---------------------------|-----------------|
| Recettes d'investissement | 1 905 812,58 €  |
| Dépenses d'investissement | 2 193 224,63 €  |
| Résultat de l'exercice    | -287 412,05 €   |
| Résultat reporté          | -1 572 368,15 € |
| Résultat de clôture       | -1 859 780,20 € |

### BUDGET ANNEXE DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

#### FONCTIONNEMENT

|                            |                |
|----------------------------|----------------|
| Recettes de fonctionnement | 1 714 078,58 € |
| Dépenses de fonctionnement | 1 714 078,58 € |
| Résultat de l'exercice     | 0 €            |
| Résultat reporté           | 0 €            |
| Résultat de clôture        | 0 €            |

**Résultat d'exécution : 2 412 591,51 €**

#### INVESTISSEMENT

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| Recettes d'investissement | 1 385 084,39 € |
| Dépenses d'investissement | 803 570,79 €   |
| Résultat de l'exercice    | 581 513,60 €   |
| Résultat reporté          | 1 831 077,91 € |
| Résultat de clôture       | 2 412 591,51 € |

### BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT

#### FONCTIONNEMENT

|                            |              |
|----------------------------|--------------|
| Recettes de fonctionnement | 923 545,66 € |
| Dépenses de fonctionnement | 756 594,55 € |
| Résultat de l'exercice     | 166 951,11 € |
| Résultat reporté           | -25 030,16 € |
| Résultat de clôture        | 141 920,95 € |

**Résultat d'exécution : -219 820,81€**

#### INVESTISSEMENT

|                           |               |
|---------------------------|---------------|
| Recettes d'investissement | 342 451,44 €  |
| Dépenses d'investissement | 428 349,69 €  |
| Résultat de l'exercice    | -85 828,25 €  |
| Résultat reporté          | -275 913,51 € |
| Résultat de clôture       | -361 741,76 € |

### BUDGET ANNEXE PARC DE STATIONNEMENT

#### FONCTIONNEMENT

|                            |              |
|----------------------------|--------------|
| Recettes de fonctionnement |              |
| Dépenses de fonctionnement | 136 377,29 € |
| Résultat de l'exercice     | 0 €          |
| Résultat reporté           | 0 €          |
| Résultat de clôture        | 0 €          |

**Résultat d'exécution : - 13 516,42 €**

#### INVESTISSEMENT

|                           |              |
|---------------------------|--------------|
| Recettes d'investissement | 71 694,66 €  |
| Dépenses d'investissement | 66 059,63 €  |
| Résultat de l'exercice    | 5 635,03 €   |
| Résultat reporté          | -19 151,45 € |
| Résultat de clôture       | -13 516,42 € |

### BUDGET ANNEXE MICROCENTRALES

#### FONCTIONNEMENT

|                            |             |
|----------------------------|-------------|
| Recettes de fonctionnement | 35 247,18 € |
| Dépenses de fonctionnement | 35 247,18 € |
| Résultat de l'exercice     | 0 €         |
| Résultat reporté           | 0 €         |
| Résultat de clôture        | 0 €         |

**Résultat d'exécution : -83 515,68 €**

#### INVESTISSEMENT

|                           |               |
|---------------------------|---------------|
| Recettes d'investissement | 33 864,23 €   |
| Dépenses d'investissement | 10 327,20 €   |
| Résultat de l'exercice    | 23 537,03 €   |
| Résultat reporté          | -107 052,71 € |
| Résultat de clôture       | -83 515,68 €  |

# Valloire Galibier Expériences

Parmi les outils numériques au service de la valorisation de notre destination, l'Appli Valloire Galibier, dans sa configuration actuelle, ne donne plus satisfaction. Notre stratégie a donc évolué pour prendre une direction plus expérimentale au bénéfice du client.

La découverte du territoire se fera désormais par les portes d'entrées que sont les activités : Randonnées pédestres, pratique des deux-roues (vélo de route, VTT, VTTAE), trail, verticalité (escalade, via ferrata, alpinisme, parcours accrobranche) ainsi que toutes les autres activités sportives et de loisirs. Une saisie des parcours sur Valloire a été effectuée ; ils seront accessibles gratuitement une fois l'appli téléchargée.

La culture locale sera également valorisée ainsi que les événements, les commerces et services.

De nouvelles fonctionnalités compléteront intelligemment celles existantes et feront de Valloire Galibier Expériences un guide incontournable pour les excursionnistes et séjournants.

Notamment, il sera désormais possible :

- De télécharger les traces GPX,
- D'être géolocalisé puis guidé en temps réel,
- D'utiliser des filtres pour déterminer le choix de sa pratique (autour de sa position, par niveau de difficulté, par dénivelé, si elle est accessible pour toute la famille, avec une poussette, ...),
- D'activer un mode « suivi d'itinéraire » avec une alarme en cas de sortie de parcours,
- De signaler tout problème rencontré sur un sentier en associant la géolocalisation,
- De partager directement sur les réseaux sociaux son parcours, ses chronos,...



La sortie de l'Application Valloire Galibier Expériences est prévue pour la deuxième quinzaine de juin. Nous ne pouvons que vous inciter à vous l'approprier et nous faire vos retours !

À noter le développement du Gravel, qui apparaît comme exponentiel sur tous les événements qu'il suscite, les épreuves qui se sont déroulées sur notre Communauté de Communes

Maurienne Galibier le démontrent également. Cette discipline sera donc une prochaine étape de traces à intégrer dans notre application.

*Emmanuelle Lacoste,*  
Directrice de Valloire Tourisme

# Valloire Réservations

## Le bilan de l'hiver

Après un hiver 21/22 record, nous savions que le calendrier scolaire nous était moins favorable pour l'hiver 22/23 pour plusieurs raisons : des vacances scolaires de fin d'année décalées du 17 au 31/12, une première semaine des vacances de février difficile avec la zone A (la plus faible) seule en premier et enfin, des vacances de Pâques très tardives avec seule la zone A concernée pour la France et sans congés pour les Belges Wallons.

C'est donc sans surprise que nous voyons les chiffres diminuer légèrement en comparaison avec l'hiver précédent.

Cet hiver reste tout de même très bon puisqu'il s'agit de notre second meilleur hiver historique.

Les données G2A nous indiquent que la performance globale de Valloire est sur la même ligne avec un très bon hiver malgré une fin de saison compliquée, légèrement inférieure à l'hiver dernier.

## Concernant l'été

Les réservations de l'été commencent de manière satisfaisante même si avec un stock important de logements et une demande bien moins forte, les remplissages ne sont pas comparables à ceux de l'hiver.

Le demande de la clientèle est également différente et parfois même inverse à celle de l'hiver (logements avec un terrain ou une grande terrasse, souvent en dehors du centre village).

Le mois de juillet est bon, même si nous ne bénéficierons pas du coup de boost que nous avons eu l'an dernier grâce au double passage du Tour de France.

Le mois d'août se déroule également bien et le remplissage se maintient à un niveau convenable jusqu'à la fin de l'été grâce à la foire du tout terrain.

## Et l'hiver prochain ?

Nous avons cette année à nouveau anticipé l'ouverture des ventes de séjours hiver 23/24 en commençant dès le début avril. Même s'il est encore très tôt pour tirer des conclusions, les réservations commencent bien, grâce à un calendrier scolaire plus favorable, sans être idéal.

Pour Noël et le jour de l'an (qui retrouvent des dates normales), les réservations démarrent bien avec deux semaines à un niveau quasi-équivalent.

L'inter-vacances de janvier comptera à nouveau cet hiver 5 semaines puisqu'il ne bénéficiera pas des vacances Belges et Hollandaises la première semaine.

Les vacances de février (qui iront du 10/02 au 09/03) devraient avoir 4 semaines relativement équilibrées en remplissage, ce qui permettra une optimisation de cette période.

Il est encore trop tôt pour avoir une visibilité sur le remplissage du mois de mars.

En revanche, la fin de saison devrait rester faible puisque les Belges Wallons ne seront toujours pas en vacances sur ces dates et que les vacances françaises ne commenceront que le 06 avril (avec la zone C seule).

## DES NOUVEAUTÉS POUR L'HIVER PROCHAIN !

### Dépôt de garantie avec Swikly

Valloire Réservations met en place pour l'hiver prochain un partenariat avec la société Swikly qui propose un service de sécurisation du dépôt de garantie.

Nous constatons depuis plusieurs années qu'il est de plus en plus difficile pour nos propriétaires particuliers de demander des cautions à l'arrivée des clients (raréfaction des chéquiers pour les Français et même disparition de ceux-ci pour les étrangers, etc...).

Swikly permet d'envoyer au client, avant son arrivée, une demande de caution grâce à un numéro de carte bancaire qu'il renseigne sur une plateforme sécurisée. Le montant de la caution n'est pas débité mais le montant est bien garanti et peut-être retenu à la demande du propriétaire en cas de problème.

Grâce à un interfaçage avec Arkiane, ce processus de demande de caution sera automatisé pour toutes les réservations effectuées par Valloire réservations pour lesquelles nous disposons de l'email du client. Les développements personnalisés que nous avons demandés à nos partenaires Arkiane et Swikly sont encore en cours et cette fonctionnalité sera opérationnelle courant septembre pour les réservations de l'hiver 2023/24.

Chaque propriétaire particulier aura le choix d'adopter ou non le dépôt de garantie sécurisé avec Swikly.

La bonne nouvelle : c'est Valloire Réservations qui prend en charge le développement et le fonctionnement de ce service !

Il sera en effet inclus dans le montant de nos frais qui restent inchangés (9% HT, soit 10,8% TTC).

### Valloire.com fait peau neuve !

Depuis sa mise en ligne en septembre 2017, valloire.com a fait la démonstration de son efficacité comme plateforme de commercialisation en ligne de Valloire pour les ventes de séjours (secs ou packagés) et de prestations touristiques avec Valloire Réservations, mais également pour les ventes de forfaits de ski et les activités d'été de la SEM Valloire.

Depuis 6 ans, le site a bien sûr déjà vu de nombreuses évolutions mais c'est cette fois une toute nouvelle version que vous aurez le plaisir de découvrir cet automne :

- nouvelle charte graphique donnant la part belle aux photos avec un design épuré ;
- nouveau langage SQL permettant une navigation plus rapide (et donc une meilleure expérience utilisateur et un meilleur référencement) ;
- nouvelle interface de cross-selling (ajout de prestations dans le séjour comme les forfaits, les cours, etc...)

Nous tenions également à vous faire du départ de Catherine Viallet qui profitera d'une retraite bien méritée à la fin du mois de juin. C'est un véritable pilier qui s'en va puisqu'elle est salariée de Valloire Réservations depuis la création de la structure il y a... 34 ans ! Toute l'équipe ainsi que le conseil d'administration se joignent à moi pour remercier chaleureusement Catherine pour son travail, sa gentillesse et sa bonne humeur !

Comme vous le constatez, l'équipe de Valloire Réservations sera bien occupée dans les semaines à venir pour peaufiner ces nouveautés afin d'apporter toujours plus de services et de facilité d'utilisation de ces services aussi bien à nos clients en séjour qu'à nos adhérents !

*Thierry Durand - Directeur*



Avant

Après

L'esquisse de présentation de la gare de départ tient compte de l'avis de l'ABF et de la DDT.

## FINANCES ET STRATEGIE CONFORTÉES

La performance économique de la SEM VALLOIRE sur la saison d'hiver 2022-2023 est aussi bonne que l'année précédente (2,6 millions d'excédent brut d'exploitation contre 2,5 l'année dernière), malgré une saison en retrait dans un contexte médiatique défavorable (« manque de neige », risque de coupures d'électricité, critiques environnementales...), et dans un contexte de calendrier scolaire également défavorable (calendrier belge, fin de saison en queue de poisson, ...).

Les enquêtes de satisfaction clients montrent que notre clientèle a été surprise en bien de la qualité du produit ski offert cet hiver, et notre situation financière permet de poursuivre la stratégie au service de notre territoire :

- 1- améliorer le domaine skiable et le préserver ;
- 2- diversifier l'offre pour mieux rentabiliser une offre quatre saisons ;
- 3- contribuer, aux côtés de Valloire tourisme et Valloire Réservations, à l'amélioration du dispositif marketing et commercial du village-station.

Plus que jamais, la Sem Valloire est l'outil au service de la commune pour financer avec un effet de levier privé, une infrastructure touristique rentable (et donc pérenne) ainsi qu'exploiter commercialement de manière performante en jouant la synergie entre les activités historiques (le ski l'hiver, la piscine et la patinoire l'été) et les nouvelles activités de diversifications. L'objectif est d'une part d'induire de l'attrac-

tivité pour le territoire, d'autre part de la satisfaction client et enfin de la rentabilité pour la Sem Valloire afin de lui permettre de continuer cette dynamique au service du territoire et de ses acteurs économiques.

La Sem Valloire prépare l'ouverture d'été, tout en continuant son travail de fond sur les projets d'investissements (tyrolienne, télécabine de la Setaz, retenue collinaire et nouveaux garages-magasin).

## LANCEMENT DE LA NOUVELE GRANDE TYROLIENNE « LA CATELLE »

Entre modernité high-tech et traditions valloiriches

La catelle est une première mondiale de par la technologie du chariot qui est électronique et « intelligent » [la société Pascet, à l'origine de l'invention de cette nouvelle tyrolienne est lauréate du Prix Alfred Sauvy]. On peut ainsi régler la vitesse et en particulier, faire descendre à la même vitesse sur les deux câbles parallèles deux personnes de morphologies différentes, et faire remonter tout seul le chariot qui produit lui-même son électricité lors de la descente.

La sensation est garantie sur une longueur de 1,3 km à une vitesse qui peut, selon le choix du client, dépasser les 100 km/h, sans pylône intermédiaire [qui occasionnerait des ralentissements] du sommet du Crêt du quart jusqu'au départ du téléski des crêtes, en survolant le domaine skiable avec une vue imprenable des aiguilles d'Arves jusqu'au Péron des Encombres.

Autour des gares de départ et d'arrivée sont installés deux grands panneaux qui expliquent l'histoire du transport par câble des barillons de foin, l'histoire de Valloire, de son agriculture et de son tourisme, avec des liens sous forme de QR code vers le site web de l'office du tourisme et sa page patrimoine, et un lien vers une histoire pittoresque racontée en patois et en français. L'objectif est de partager autour de la tyrolienne avec nos vacanciers, notre culture, et notre patrimoine.

Nous remercions ici en particulier pour leur active contribution François Flaco, Etienne Falcoz, Jacky Martin et Bernard Grange qui nous a fait bénéficier de ses belles photos.

## Le PROJET DE REMPLACEMENT DU TC SETAZ avance

La SEM Valloire a fait le meilleur arbitrage fonctionnalité d'exploitation/confort clients, solidité technique/solidité financière après avoir étudié six tracés différents et avoir consulté la commission piste, en retenant le tracé du télécabine actuel.

Ont été pris en compte :

- le besoin des écoles de ski en matière qualitative et de progression du skieur sur le domaine de la Sétaz lors de nombreuses commissions pistes,
- le souhait de favoriser le ski sur le premier tronçon et le confort clients,
- la géotechnique, les contraintes environnementales et techniques,

- les contraintes financières que ce soit en termes d'investissement ou d'exploitation.

Ce nouveau télécabine sera beaucoup plus fonctionnel avec un départ au niveau du sol, de grandes cabines 10 places dans lesquelles on embarque avec ses skis. La nouvelle gare beaucoup plus aérée, la motrices amont, et le fait qu'il n'y aura pas de garage à cabines, celles-ci pouvant être stockées dans les gares de départ et d'arrivée amélioreront grandement l'esthétique et la fonctionnalité du front de neige de la Setaz (cf schéma). Une enquête publique aura lieu dans le cadre de l'instruction administrative de ce projet.

L'équipe de direction de la SEM VALLOIRE

Jean-Marie Martin

Fabrice Rivière

Eric Viallet

Christophe Dupraz

Emilie Julliard

Thierry Durand

Odile Feutrier



## Concours des maisons fleuries 2022

Membres du jury : Corine Falcoz, Guy Grange, Liliane Feutrier, Alberte Retornaz, Annick Grange

### 1<sup>er</sup> catégorie PROPRIÉTÉS FLEURIES VILLA

- 1 Mireille MARTIN (2)
- 2 Pascal PARDO
- 3 Monique SALEMBIER

### HABITATION TRADITIONNELLE

- TH Liliane FEUTRIER
- 1 Isabelle MICHELLAND
  - 2 Carine MAGNIN
  - 3 Françoise ROL

### VILLA AVEC AMÉNAGEMENT PAYSAGE

- TH Annick GRANGE
- 1 Régine MARTIN
  - 2 Josette NORAZ
  - 3 Monique CENDROWSKI

### 2<sup>e</sup> catégorie HABITATION AVEC DÉCOR FLORAL SUR LA VOIE PUBLIQUE

- 1 François FALCOZ (3)
- 2 Lucien MARTIN (L'Orée des Pistes)
- 3 Jean-Michel PRUD'HOMME

### 3<sup>e</sup> catégorie FERME FLEURIE EN ACTIVITÉ

- 1 ex aequo
- LES ÉTROITS (2)
- LE PETIT BORGÉ

### 4<sup>e</sup> catégorie BALCONS OU TERRASSES

#### BALCONS

#### VILLA

- 1 Alexandre MARTIN
- 2 Claire FALCOZ
- 3 Florence MARTIN

#### HABITATION TRADITIONNELLE

- 1 Édouard ROL
- 2 Michelle FAUVEAU
- 3 Gérard LANFREY

#### IMMEUBLE COLLECTIF

- 1 Patricia FERDINAND
  - 2 Annie AZZOLA
- 3 ex aequo
- Marie-Pierre RAMBAUD
- Stéphane ROVELLI

#### TERRASSES

#### VILLA

- 1 Christian GRANGE
  - 2 Alain COLLOMBET
- 3 ex aequo
- Maurice SCHAPPLER
- Denise PORTIGLIATTI



#### HABITATION TRADITIONNELLE

- 1 Fabienne GRANGE-TRUCHET
- 2 Marie-Martine PIREL
- 3 Rémi RAPIN

### 5<sup>e</sup> catégorie IMMEUBLE COLLECTIF

- TH Les 3 Évêchés

### 6<sup>e</sup> catégorie HÔTELS - RESTAURANTS HÔTEL

- 1 Hôtel le Crêt Rond
- 2 Hôtel le Christiania
- 3 Hôtel de La Poste

#### RESTAURANTS

- 1 Le K Brasserie
- 2 La Grange
- 3 Au Resto

### COMMERCE AVEC AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

- 1 La Maison d'Angeline
- 2 Geneuil
- 3 Pignotin

### 7<sup>e</sup> catégorie COMMERCE - BARS COMMERCE DE BOUCHE

- 1 Boulangerie Rambaud (2)
- 2 Boulangerie Gros
- 3 Saveurs Alpages

#### AUTRES COMMERCES

- 1 Go Sport (Grange)
- 2 Alpage Décoration
- 3 Nagano Sport

#### BARS

- 1 Mountain Café
- 2 Schuss Mouss
- 3 Bar à Zing

### 8<sup>e</sup> catégorie PARCS ET JARDINS D'AGRÉMENT

- 1 Annie et Christian PETRAZ
- 2 Bernard GRANGE

### 9<sup>e</sup> catégorie VILLAGES VACANCES

- 1 Chalet du Havre
- 2 Auberge D+
- 3 La Joie de Vivre

### 10<sup>e</sup> catégorie POTAGERS FLEURIS

- 1 Josette GRANGE
- 2 Françoise MICHELLAND
- 3 Monique PERRIN

### 11<sup>e</sup> catégorie GÎTES

- TH Dominique DAL-BON
- 1 Guy GRANGE
- 2 ex aequo
- Renée GARINO
- Marie-Hélène et Stéphanie FEUTRIER

### 12<sup>e</sup> catégorie FAÇADES

- TH Corine FALCOZ
- 1 Patrick MARTIN

### 13<sup>e</sup> catégorie RÉNOVATION

- 1 ex aequo
- Asile des Fondues
- Skäli
- 2 Le Tatami

### 14<sup>e</sup> catégorie FLEURISSEMENT TRAVAIL D'ENSEMBLE

- 1 Nicole BRIET-DUBOIS
- 2 Aimé BOCHU

#### ENCOURAGEMENTS

- François Cyrille GRANGE
- Delphin ROSSET
- PIZZA NONO (GUYENNOT)
- Ludovic ROY (immeuble Le Galibier)
- Danièle MAGNIN (Le Col)
- Le Contoir (restaurant)



# Le conseil municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants est une instance de participation citoyenne qui permet aux enfants et aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur commune. Il est composé d'enfants élus qui représentent leurs camarades de classe et qui ont pour mission de proposer des projets et des actions pour améliorer la vie de leur ville ou de leur village.



Le conseil municipal des enfants présente de nombreux avantages. Tout d'abord, il permet aux enfants de développer leur sens de la citoyenneté et de la responsabilité en leur donnant la possibilité de s'impliquer concrètement dans la vie de leur commune. Ensuite, il favorise l'apprentissage de la démocratie participative et de la prise de décision collective. Enfin, il permet aux élus adultes de prendre en compte les besoins et les attentes des enfants dans leur politique municipale. On estime qu'il en existe plusieurs milliers en France, dans des communes de toutes tailles.

## Pourquoi ont-ils voulu être candidat à l'élection des conseillers municipaux enfants ?

**Hugo Hafsaoui, 10 ans, CM1 :**

« Parce que je voulais voir comment se passaient les conseils municipaux, comment les décisions pour Valloire étaient prises et aussi parce que j'avais des idées pour améliorer la vie de nous, les jeunes : mettre des lampadaires au pump track et aux cities, faire un foyer à l'aep avec baby foot gratuit... »

**Noé Derbey, 10 ans, CM1 :**

« Je voulais être conseiller municipal pour partager mes idées et améliorer Valloire. »

**Hugo Leclair, 10 ans, CM1 :**

« J'ai souhaité participer au conseil des enfants pour donner mes idées pour améliorer Valloire. Je trouve intéressant de pouvoir m'impliquer dans ma commune. »

Dans le cadre de l'engagement de Valloire dans la démarche Flocon Vert, des ateliers de travail impliquant la population ont eu lieu en 2021 et 2022. Lors de ces ateliers, une proposition est ressortie dans le but d'améliorer la gouvernance et l'implication citoyenne : celle de créer un conseil municipal des enfants. Les élus ont approuvé cette proposition lors du conseil municipal du

Grâce à l'implication de l'équipe éducative de l'école de Valloire, les enfants ont fait campagne au mois de février.

Le 24 février 2023, les enfants des classes de CM1 et CM2, accompagnés par leur institutrice et leur ATSEM, sont venu en Mairie pour voter pour 6 candidats parmi les 12 inscrits.

Les 6 enfants élus conseillers municipaux enfants sont :

Rémi Noraz, Hugo Hafsaoui, Noé Derbey, Hugo Leclair, Arthur Retornaz et Kimany Leguennec Kébé.

Depuis l'installation officielle du conseil, les jeunes conseillers municipaux se réunissent une fois par mois en commission pour travailler sur leurs projets. Ils ont déjà contribué en apportant leurs suggestions à la commission Vie Locale (adulte) au sujet de l'implantation des nouveaux bancs et des nouvelles poubelles. Ils travaillent également en collaboration avec les services techniques de la Mairie et avec l'AEP. Nous ne manquerons de vous tenir informés de l'avancée de leurs projets.

**Arthur Retornaz, 11 ans, CM2 :**

« J'ai décidé de me présenter au conseil municipal des enfants pour participer à la vie de ma commune et partager des idées avec mes copains de mon âge. »

**Rémi Noraz, 10 ans, CM1 :**

« J'ai voulu faire conseiller municipal pour voir comment se passe un conseil municipal, pour donner des idées à Valloire, et suivre la vie du village. »

# es asso- ciations

## Auto Rétro Valloire Galibier



Le samedi 27 et le dimanche 28 mai 2023, l'association «Auto Rétro Valloire Galibier» de Valloire a organisé un rassemblement de voitures anciennes et de prestige.

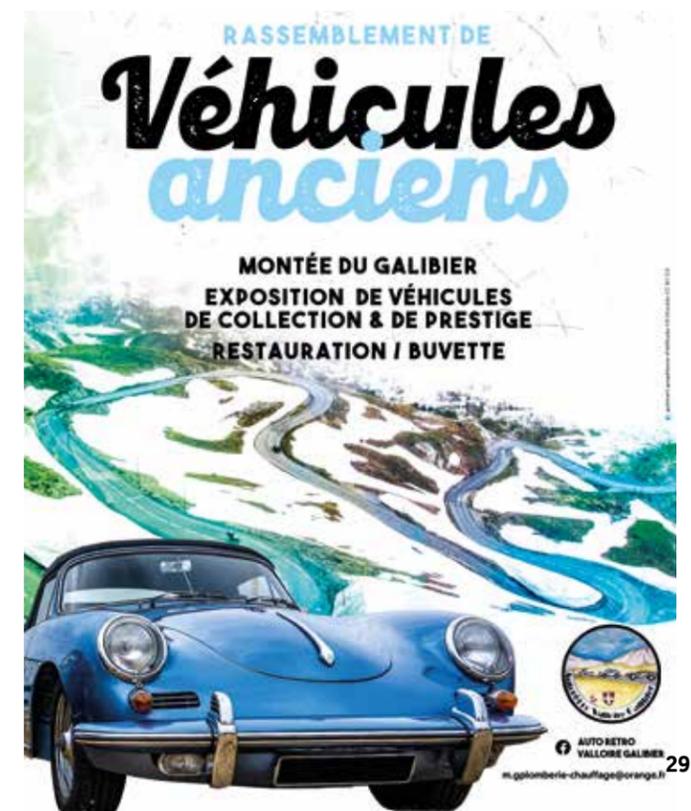
Les voitures et leurs chauffeurs se sont retrouvés la première journée pour un apéritif festif en plein air à Valmeinier 1800 et un second au Col du Galibier le dimanche, où Samuel et son épouse nous ont accueilli chaleureusement.

Plus de 90 véhicules ont été réunis en plein centre de Valloire le dimanche.

Réussite totale pour une première office !!!

L'association remercie la mairie de Valloire et l'office du tourisme ainsi que la commune de Valmeinier pour l'accueil que nous avons eu.

Et un grand merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible.





**Nouvelle  
année,  
nouveau  
Pic Sonne,  
nouveau  
format...**

**Retour aux  
sources !**

Cette année, le Pic Sonne renoue avec son format d'origine :

- un stage de musique / percussions en partenariat avec l'AEP pour les enfants (et les plus grands) ;
- les élèves ouvriront le festival le vendredi 04/08 ;
- un tremplin musical du jeudi 27/07 au jeudi 03/08 ;
- 16 concerts dans les bars, restaurants, hôtels de la station ;
- un jury professionnel ;
- un vote du public ;
- le vainqueur ouvrira le festival sur la grande scène le samedi 05/08.

2 soirées de concerts gratuits au pied de la Brive le vendredi 04/08 et le samedi 05/08 :

- 5 concerts par soir ;
- Restauration et buvette sur place

L'année 2023 sera riche en émotions musicales et nous vous attendons nombreux sur les stages, tremplins et concerts finaux !

Plus d'informations sur [www.picsonne.fr](http://www.picsonne.fr)  
Musicalement



**Festival baroque 2023**  
**PARIS 1752, fièvre au Palais Royal**

**Après un détour en 2022 par la ville de Florence, le festival 2023 nous transportera à Paris, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, à un moment d'effervescence musicale ; à cet « instant » le baroque va céder la place au classicisme... après 150 ans de composition foisonnante.**

En 1752 éclate à Paris la Querelle des Bouffons ! L'Orchestre de l'Opéra Royal de Versailles dirigé par Stefan Plewniak présentera ce « petit » opéra nommé La serva padrona de l'italien Pergolèse qui contrasta tellement avec la Tragédie lyrique française qu'il déclencha la fameuse Querelle. L'incident reflétait la demande d'une musique plus « naturelle », inspirée des italiens et s'éloignant des dogmes de l'opéra versaillais.

Charpentier, dans Les Méditations de Carême données par L'ensemble Les Surprises sous la direction de Louis-Noël Bestion de Camboulas ou Vivaldi dans les Concerti di Parigi, par l'orchestre de Stefan Plewniak, illustreront l'inspiration italienne.

On vit alors se construire le nouvel opéra français avec Gluck, venu lui aussi à Paris; la haute-contre Reinoud Van Mechelen et son ensemble a nocte temporis au complet proposeront ces nouveaux opéras parisiens.

Les compositeurs « devaient » aller à Paris... même Mozart ! Les Folies Françaises avec Patrick Cohën-Akenine en seront les témoins, invitant aussi dans leur programme le « Mozart Noir ».

Dans cette deuxième moitié du siècle, de nouvelles musiques s'inventent à Paris, comme les quatuors à cordes, qui seront illustrés par Aude Lestienne et son ensemble La Française. Un nouvel instrument apparaît aussi, le pianoforte, supplantant le clavecin, bien différent car ses cordes sont frappées comme dans le piano moderne ; ce nouveau clavier sera mis

en lumière par la Compagnie du pianoforte de Pierre Bouyer. Notre semaine finira en fête avec des concertos de violon et ouvertures d'opéra de tous les « grands » qui ont été joués à Paris comme Rameau, Mondonville, Leclair (un savoyard !) ; ce seront Les Nouveaux Caractères, en grande formation, dirigés par Sébastien d'Hérin qui officieront devant nous.

Le festival manifestera à nouveau sa volonté d'ouverture en proposant, à la Salle Gabriel Julliard puis au Centre Culturel Le Savoie à Saint-Michel-de-Maurienne, un spectacle « passerelle-culturelle » conjuguant musique baroque et poèmes « slammés ». Cette création sera proposée par l'ensemble chambérien La Bellezza dirigé par Solène Riot et le slammeur lyonnais Slamouraï. Au Savoie, le spectacle sera précédé d'un atelier d'écriture pour les enfants des Loupiaux et de L'Etherlou, ces enfants étant invités à slammer sur scène au cours du spectacle.

La Traverse [le Off], quant à elle, accueillera le concert Valloire enchanté rassemblant des choristes de toute la France, dirigés cette année encore par une cheffe chambérienne dans un florilège d'œuvres de compositrices et par un chef francilien dans le Requiem de Fauré.

Comment conclure si ce n'est en rappelant que nous pleurons Janick Savoye qui nous a quittés la nuit de la Fête de la Musique. Janick a été une bâtisseuse du festival, dès le premier jour élue comme secrétaire, s'engageant pleinement comme responsable de la billetterie. Janick nous manque beaucoup et l'équipe lui manifeste son affection en lui dédiant ce festival 2023.

*Dominique Longchamp*  
*Président des Amis du Festival Valloire baroque*



## Nouveautés à l'AEP-Centre Culturel

Pendant plusieurs années, Elisabeth Dams a assuré la présidence puis, faute de trésorier, la présidence et la gestion de la trésorerie de l'Association d'Education Populaire (AEP). Cette double tâche a requis de sa part beaucoup de temps et beaucoup d'énergie. Elle a démissionné de ces deux postes en février 2023 transmettant au nouveau bureau de l'AEP un bilan moral et un bilan financier en positif. Ce qui est tout à son honneur. Qu'elle en soit remerciée et félicitée.

À partir de là, de nouvelles élections ont eu lieu. Au cours de l'assemblée générale du 24 mars 2023, le nouveau conseil d'administration qui, selon les statuts de l'AEP, se compose de 6 membres de droit : Marie-Pierre Rambaud (mairie), Emmanuelle Lacoste (Valloire Tourisme), Caroline Bouvard (école), Christian Pétraz (paroisse), Corine Falcoz (groupe folklorique), Georges Giraud (club des Violettes d'Or) et de neuf autres membres élus : Evelyne Binias, Céline Feutrier, Nathalie Grange, Laurence Clément-Guy, Anne Rapin, Alberte Retornaz, Jean-Loup Binias, Philippe Ligneau, Jean-Louis Martin, a procédé à l'élection du nouveau bureau de l'AEP avec Alberte Retornaz (présidente), Philippe Ligneau (trésorier), Jean-Louis Martin (trésorier-adjoint), Anne Rapin secrétaire et Jean-Loup Binias (secrétaire-adjoint). Le nouveau bureau a eu la lourde tâche de veiller, avec Marc Sonzogni, directeur des services techniques de la commune, au fil de réunions hebdomadaires de chantier, aux transformations du bâtiment où ont été entrepris de grands travaux dès le 17 avril.

Des travaux de mise aux normes du bâtiment du Centre Culturel pour l'accueil de personnes à mobilité réduite avec la pose d'un ascenseur et des travaux de rajeunissement du hall du cinéma et du réseau informatique portés par l'AEP. Cette nouvelle équipe qui comprend Aurélie Joffre, directrice du Centre Culturel, et deux salariés saisonniers, Emilie Bois qui a déjà travaillé à l'hiver 2022-2023, et Pascal Delanoy nouvellement embauché, sont prêts à accueillir, avec tous les bénévoles qui le voudront, le public valloirain et vacancier pour toutes les animations et activités de l'été : cinéma, bibliothèque, expositions, ateliers, stages, conférences ainsi qu'au moment fort de l'été, la fête patronale des 14 et 15 août.

Sans compter la mise en place d'une nouveauté à Valloire et en Maurienne : la Micro-Folie. Un dispositif culturel innovant au service des territoires soutenu par l'Etat, supervisé par le ministère de la Culture et accompagné par la Ville de Valloire. Micro-Folie ou comment intégrer un musée numérique au cœur du Centre Culturel. Le Musée Numérique, composante commune de toutes les Micro-Folies du réseau, permet à chacun de découvrir les chefs-d'œuvre réunis par les établissements partenaires au sein de collections thématiques numérisées en très haute définition. Grâce au grand écran, aux tablettes et au système de sonorisation, toutes les formes artistiques peuvent être mises à l'honneur.

*L'équipe de l'AEP – Centre Culturel*

## SLA

### Une année de défis sportifs pour Alzheimer

L'association «Sois Là Aussi » sait montrer force de proposition en défis sportifs : Trail Blanc, défi 24h...

**Cette année, Lucie Truchet et Laura Mayer ont décidé de se présenter au départ de la Pierra Menta été 2023 afin de porter les couleurs de SLA.**

C'est ainsi que le 30 juin, 1er et 2 juillet à Arêches Beaufort, elles vont se challenger pour parcourir 70 km et 7000m de dénivelé positif du parcours

Les défis sportifs véhiculent des valeurs humbles et positives : les filles désirent courir pour ceux qui ne le peuvent pas et pour communiquer sur les maladies neurodégénératives.



**Gravir les montagnes du Beaufortain est une sacrée préparation pour le défi SLA 24h/2023 qui se déroulera du samedi 16 septembre 2023 à 11h au dimanche 17 septembre 2023 .**



Comme les autres années, nous pourrions y participer en marchant, courant, pédalant ... Un événement qui rassemble tous les villageois et nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour la logistique (installation, points sécurité, buvette, inscription, pâtisseries, sandwiches..) À noter dans nos agendas !

L'association SLA porte ce combat depuis sa création et cette année, les fonds récoltés seront redistribués pour financer la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

Alzheimer touche plus d'un million de Français, nous connaissons tous quelqu'un qui en est victime. La maladie ne prévient pas et frappe au hasard, Lucie et Laura sont en bonne santé et veulent se battre pour celles et ceux qui ont moins de chance.

Les filles sont à la recherche de dons pour financer les frais d'inscription (770 €) mais aussi et surtout pour lever des fonds supplémentaires pour financer la recherche contre la maladie d'Alzheimer. Elles ont ainsi mis en place une cagnotte sur le site Leetchi : en tapant les mots clés « Pierra Menta pour SLA Lucie et Laura », vous trouverez leur cagnotte.

Pour les entreprises qui souhaitent les soutenir, il est possible de faire du mécénat, en versant directement la somme à l'association Sois Là Aussi. Ainsi, l'association pourra vous fournir un reçu fiscal.

Se présenter au départ de la Pierra Menta Eté n'est pas une mince affaire lorsque l'on est amateur mais Lucie et Laura débordent de motivation !

**La veille, le vendredi 15 septembre 2023, à 14h salle Gabriel Julliard, la compagnie « L'Oiseau Blanc » jouera une pièce :**



« Dernière danse », spectacle tout-terrain musical poético-burlesque; porte d'entrée ludique pour dédramatiser la maladie d'Alzheimer et en parler plus facilement autour de nous. Nous sommes tous invités à y assister en avant-première du défi!

Parlons en autour de nous!

N'oublions pas que : «Tout seul on va plus vite ,ensemble on va plus loin!»

N'oublions pas Alain.



## Judo Club

**Une saison de plus avec de superbes résultats, tant sur le côté sportif que sur le côté affectif !**

Le sportif pour les compétiteurs qui ont participé à de nombreuses compétitions, qui ont su se dépasser tant sur le plan mental, hygiène de vie et forte implication aux entraînements, avec à la clé, beaucoup de progrès et de beaux résultats.

L'affectif pour ceux qui aiment moins la compétition et les plus petits, avec de l'assiduité dans les cours et toujours le plaisir de retrouver les copains sur le tatami. Donc le club souhaite, une fois de plus, féliciter les enfants pour leur assiduité et leur participation tout au long de l'année, ainsi que les parents qui ont fait les déplacements.

La section de Valloire reste très dynamique et participe grandement aux résultats de Maurienne Judo, qui arrive souvent en tête du classement savoyard sur les compétitions enfants ! Mention spéciale pour le groupe de collégiens et les CM2, qui se sont presque tous qualifiés au niveau interdépartemental avec un podium pour Maëva Moret, Vadim Miksa et une victoire pour Maxan Miksa.

Ce dernier réalise une super fin de saison en se classant 2<sup>e</sup> au championnat Auvergne-Rhône-Alpes (13 départements), plus haut niveau chez les benjamins.

À l'heure où nous rédigeons cet article, il reste encore quelques compétitions qui auront lieu au mois de juin.

La coupe départementale mini-poussins (pour les

2015/2016) et le Championnat de Savoie par équipes poussins (2013/2014) et benjamins (2011/2012) où les judokas valloirins combattront aux côtés de leurs copains mauriennais, le week-end du 3 et 4 juin.

La Coupe de Maurienne, compétition regroupant toutes les sections judo de Maurienne et ouverte à tous les licenciés de 4 ans à 13 ans, aura lieu le 24 juin et récompensera tous les enfants.

La saison se clôturera comme d'habitude par un petit stage du 26 au 28 juin avec 2 soirs de judo et le mercredi une journée avec pique-nique et piscine.

La traditionnelle remise des grades (ceintures) aura lieu début juillet. La soirée se poursuivra avec un barbecue avec tous les enfants et parents !

Bravo à tous !



## Résultats saison 2022-2023

### Coupe départementale poussins n°1

Chambéry 13/11/2022

#### 1<sup>er</sup> division

- 1<sup>er</sup> : PORTIGLIATTI Eléa  
NORAZ Rémi  
3<sup>e</sup> : HAFSAOUI Hugo  
MARTIN Nils  
4<sup>e</sup> : LECLAIR HUGO

#### 2<sup>e</sup> division

- 1<sup>er</sup> : TROCCAZ PICHENOT Loïse  
CHATEL Oscar  
DERBEY Noé  
VINCENT Louis  
2<sup>e</sup> : GIRARD Léa  
4<sup>e</sup> : REGNIER TIREL Danaé

### Championnat de Savoie Cadets

#### 1<sup>er</sup> division

- La Motte-Servolex - 03/12/2022  
3<sup>e</sup> : DUCLOUX Jade, -44 KG

### Master départemental Benjamin n°1

La Motte-Servolex - 04/12/2022

- 1<sup>er</sup> : MORET Maëva, -48 kg  
MIKSA Maxan, -42 kg  
MIKSA Vadim, -30 kg  
2<sup>e</sup> : GILBERT Julia, -48 kg  
LEGUENNEC KEBE Kimany, -66 kg  
3<sup>e</sup> : COUSIN Adèle, -32 kg  
DUCLOUX Lola, -44 kg  
5<sup>e</sup> : HAFSAOUI Tessa -40 kg  
RAPIN Edène, -32 kg  
9<sup>e</sup> : SCHAPPLER Nolan, - 34 kg

### Coupe départementale poussins n°2

Aime - 14/01/2023

- 1<sup>er</sup> : PORTIGLIATTI Eléa  
DERBEY Noé  
NORAZ Rémi  
VINCENT Louis  
2<sup>e</sup> : BONDIN Stanislas  
3<sup>e</sup> : HAFSAOUI Hugo  
LECLAIR Hugo

### Master départemental Benjamin n°2

Grésy-sur-Aix - 22/01/2023

- 1<sup>er</sup> : MORET Maëva, -48 kg  
LEGUENNEC KEBE Kimany, -66 kg  
MIKSA Maxan, -42 kg  
2<sup>e</sup> : COUSIN Adèle, -32 kg  
DUCLOUX Lola, -44 kg  
GILBERT Julia, -48 kg  
MIKSA Vadim, -30 kg  
3<sup>e</sup> : RAPIN Edène, -36 kg  
GALY Romain, -38 kg  
5<sup>e</sup> : HAFSAOUI Tessa, -40 kg  
JOUAS Candice, -32 kg  
9<sup>e</sup> : SCHAPPLER Nolan, - 34 kg

### Trophée Des Pays De Savoie, Tournoi National Benjamins

Rumilly (74) - 05/03/2023

- 1<sup>er</sup> : LEGUENNEC KEBE Kimany, -66 kg  
MIKSA Vadim, -30 kg  
2<sup>e</sup> : MORET Maëva, -48 kg  
MIKSA Maxan, -42 kg  
5<sup>e</sup> : GILBERT Julia, -48 kg  
7<sup>e</sup> : DUCLOUX Lola, 48 kg  
HAFSAOUI Tessa, -40 kg  
JOUAS Candice, - 36 kg  
9<sup>e</sup> : RAPIN Edene, -36 kg  
SCHAPPLER Nolan, -34 kg  
Non Classé : COUSIN Adèle, -36 kg

### Coupe départementale poussins n°3

Grésy-sur-Aix - 11/03/2023

- 1<sup>er</sup> : CHATEL Oscar  
NORAZ Rémi  
2<sup>e</sup> : PORTIGLIATTI Eléa  
TROCCAZ PICHENOT Loïse  
DERBEY Noé  
3<sup>e</sup> : GIRARD Léa  
BONDIN Stanislas  
DURAND Louis  
LECLAIR Hugo

### Master départemental Benjamin n°3

Grésy-sur-Aix - 12/03/2023

- 1<sup>er</sup> : MORET Maëva, -48 kg  
MIKSA Maxan, -42 kg  
MIKSA Vadim, -30 kg

- 2<sup>e</sup> : GILBERT Julia, -48 kg  
3<sup>e</sup> : DUCLOUX Lola, -48 kg  
GALY Romain, -38 kg  
GILBERT Bastien, -42 kg  
5<sup>e</sup> : HAFSAOUI Tessa, -40 kg  
JOUAS Candice, -32 kg  
SCHAPPLER Nolan, -34 kg  
7<sup>e</sup> : COUSIN Adèle, -36 kg  
RAPIN Edene, -36 kg

### Championnat de Savoie Benjamins

Grésy-sur-Aix (73) - 08/04/2023

- 1<sup>er</sup> et Championne de Savoie :  
MORET Maëva, -48 kg  
3<sup>e</sup> : COUSIN Adèle, -36 kg (Q)  
HAFSAOUI Tessa, -40 kg (Q)  
GALY Romain, -38 kg (Q)  
9<sup>e</sup> : SCHAPPLER Nolan, -34 kg

### Championnat interdépartemental (Savoie, Haute-Savoie et Isère) Benjamins

Valleiry (74) - 07/05/2023

- 1<sup>er</sup> et Champion interdépartemental :  
MIKSA Maxan, -42 kg  
Qualifié au championnat AURA  
3<sup>e</sup> : MORET Maëva, -48 kg  
Qualifiée au championnat AURA  
MIKSA Vadim, -30 kg  
Qualifié au championnat AURA  
7<sup>e</sup> : LEGUENNEC KEBE Kimany, +66 kg  
Qualifié au championnat AURA  
9<sup>e</sup> : GILBERT Julia, -48 kg  
HAFSAOUI Tessa, -40 kg  
Non Classés :  
COUSIN Adèle, -36 kg  
GALY Romain, -38 kg

### Championnat AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) Benjamins

Andrézieux-Bouthéon (42) - 28/05/2023

- 2<sup>e</sup> et Vice-Champion AURA :  
MIKSA Maxan, -42 kg  
9<sup>e</sup> : LEGUENNEC KEBE Kimany, +66 kg  
Non Classé :  
MIKSA Vadim, -30 KG  
MORET Maëva -48 KG



Émeline Ribes lors des championnats du monde militaire en Suède

**Depuis 5 ans, la section ski nordique voit son nombre de licenciés augmenter, le groupe Pré Club prend en charge les jeunes skieurs à partir de 6 ans, et le Team Club à partir de 8 ans. La pratique du ski nordique a lieu dans une ambiance sportive et conviviale.**

Nous avons au sein du club la volonté et l'envie de faire évoluer les jeunes fondeurs quelque soit leur niveau et c'est dans cette dynamique que nous participons à leur formation technique et leur préparation physique.

Le club est associé au District Maurienne de ski nordique, au Comité de Savoie et à la FFS dans la détection et l'accompagnement des nos jeunes pour atteindre le haut niveau. Nous avons actuellement 2 jeunes, Jade Ducloux et Tom Lomet en section Ski Études à Modane. À noter également, les très bons résultats d'Émeline Ribes, qui, si elle n'habite plus à Valloire, continue d'être licenciée au Ski Club nordique Valloire et à porter les couleurs de la station sur les courses d'envergure nationale. Elle a ainsi participé aux Championnats du monde militaires en Suède.

Le Ski Club Nordique Valloire fonctionne uniquement grâce au bénévolat, notre bureau étant constitué de personnes impliquées dans la station d'un point de vue personnel et professionnel. Nous avons la chance de compter parmi nous de nombreux parents dynamiques ce qui permet aux jeunes de participer aux entraînements et aux compétitions dans la Maurienne.

Le club se veut également un acteur de l'amélioration de l'Espace Nordique qui a toute sa place dans la stratégie globale de la station. Le succès médiatique du biathlon amène naturellement le public à pratiquer le ski nordique.

#### Compétitions 2022-2023

Le club a participé à toutes les mini-coups de Maurienne, pour les enfants de 6 à 10 ans, avec de brillants résultats. Les plus grands ont aussi réussi à se distinguer sur des courses plus relevés : Marathon de Bessans, Marathon du Grand Bec, Étoile des Saisies.



## Snow Club

### Une saison réussie et pleine de projets !

La saison 2022/2023 a été pour le club une saison active et dynamique ; en effet, fort d'un nouveau bureau, le club est parti à la recherche de nouveaux financements et de nouvelles perspectives. Cette saison a donc été marquée par le retour d'une compétition régionale de snowboard à Valloire (SST), que nous avons organisée mi-janvier. Malgré la météo déplorable, l'évènement a été un véritable succès et a généré d'excellents retours.

L'occasion de remercier chaleureusement tous ceux qui nous soutiennent et nous accompagnent : la Mairie, la SEM, les commerçants de Valloire, l'ESL...

Le club a 63 adhérents dont 51 athlètes. Nous avons participé à 15 compétitions, emmenant tous les enfants souhaitant participer, et en récoltant de très beaux résultats : de nombreux podiums et pas moins de 6 médailles aux championnats de France sur nos 10 qualifiés.

Nous ne pouvons que féliciter :

- Lucie Silvestre, championne de France toutes catégories en Slope Style et vice-championne de France en Big Air ;
- Anaïs Jouffroy qui s'offre une très belle saison en Coupe d'Europe et décroche le titre de championne de France toutes catégories en slalom parallèle et la 3<sup>e</sup> place en Boarder en cadettes.

Félicitations aussi à Sylvain Brechet vice-champion de France en Boarder handisport, et à Nino Delplace 3<sup>e</sup> benjamin en

Slope Style et au World Rookie Tour.

Malgré une sérieuse blessure en cours de saison, Noé Petit a tout de même participé au Championnat de France en prenant une 5<sup>e</sup> place en Slope-Style et une 7<sup>e</sup> place en Big Air, de belles places d'honneur pour un athlète convalescent.

Parallèlement à toutes ces compétitions, le club, a cette saison encore accueilli 7 débutants, pu offrir plus de 150 créneaux d'entraînements, et proposer un premier déplacement aux plus jeunes avec la Micro-Kids aux 2 Alpes.

Cet esprit et ces résultats sont possibles grâce à l'investissement total de nos deux coaches Cyrille et Will, et des parents qui se sont régulièrement investis.

Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Cependant, le club a plus que jamais besoin de financement, et de structures... En effet, l'augmentation des licenciés, la croissance des coûts de fonctionnement et le besoin d'accompagner autant les athlètes prometteurs que les sportifs de haut niveau, nous contraignent.

Tous les membres du Bureau continuent de se mobiliser et les travaux avec la SEM nous laissent bon espoir.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...

A bon entendre !

## Lu Matchut

Lu Matchut c'est l'association des jeunes de Valloire. Le but est de rassembler les valloirins autour d'évènements sportifs et ludiques dans l'idée de redynamiser le village. Le 15 avril dernier a eu lieu le premier évènement de l'association, un waterslide au pied de la Sétaz. Ce dernier à rassembler un grand nombre de personnes et a bien fonctionné pour une première édition. La bonne humeur et la fête étaient présentes pendant cette journée.

Bien d'autres évènements sont à venir et nous vous attendons nombreux.

Pierrick Grange et l'équipe Lu Matchut.





**Encore une saison de passée pour la section alpine. Elle a compté une centaine d'adhérents cet hiver de la catégorie U8 à Grand Prix. Actuellement, de petits groupes de jeunes poursuivent l'entraînement sur les glaciers encore ouverts (Les Deux-Alpes, la Grave), jeunes qui se destinent au Haut-Niveau. Ensuite, le club proposera des séances de préparation physique pour la saison prochaine.**



#### Concernant les résultats de cette saison

- Théo Lopez était sur de nombreux podiums en FIS et est gagnant du classement.
- Brune Clérice, sur le circuit FIS CIT est gagnante du classement.
- De très belles places d'honneur pour Jules Clérice en FIS cette saison également.
- Paul Sylvestre et Séverin Nouailletas ont des résultats très prometteurs mais ont été victimes de blessures.

- Amélie Giraud a des résultats en demi-teinte cette saison mais elle travaille très dur pour atteindre ses objectifs et ça payera.- Beaucoup de podiums pour Alexandre Galy et Thibault Noraz. Denis Olive cumule également quelques belles places d'honneur. Ils entrent en FIS la saison prochaine.
- Des résultats prometteurs aussi pour Colombe Bondin et Paul Anselmet en U14.
- Ces 5 derniers et Ceylia Poinot (en petite année) nous permettent d'obtenir la 2<sup>e</sup> place club à la qualification Scarafiotti (France).
- 2 podiums aux France U14 (sport adapté) pour Axel Bringdal en Slalom et Géant.
- Des résultats plus que satisfaisants également pour Camille Bouvard et Alisée Magnin en U14.

Grâce à ces résultats, Le Club totalisera 9 jeunes en FIS la saison prochaine, contre 6 la saison dernière : Théo Lopez, Amélie Giraud, Jules Clérice, Paul Sylvestre, Séverin Nouailletas et Brune Clérice.

4 Jeunes aux Écureuils d'Or (France U16) Lyia Lee, Alexandre Galy, Denis Olive et Thibault Noraz.  
5 jeunes en Ben'j (U14) Alisée Magnin, Celya Poinot, Colombe Bondin, Camille Bouvard et Paul Anselmet.

- De très bons résultats également en U12 pour Lola Ducloux, Candice Jouas, Vadim et Maxan Miksa, Lenny Delplace et Romain Galy sur les Coupes de Savoie.



- Des résultats prometteurs pour les U10 dont Eléa Portigliatti, Morgan et Chris Bringdal qui trustent les podiums en Maurienne.
- Nos "petits" U8 progressent rapidement, eux qui ont été victimes des saisons Covid ; ils remontent tranquillement au niveau. Nous avons eu quelques bons résultats cette saison malgré tout.

- En catégorie Grand Prix, le club en partenariat étroit avec l'ESF de Valloire, a entraîné une trentaine de jeunes en préparation du DE. Et là encore, les résultats sont excellents : des tests techniques validés, les prefo obtenues etc... Autant de futurs moniteurs pour la saison la saison prochaine ! Bravo !

La saison a été ponctuée de belles courses organisées sur le domaine avec de belles conditions. La série a été clôturée par une JB CUP qui n'aurait pas rêvé meilleure météo ! Tous les acteurs de la station sont en action lors de cette journée, merci à tous pour votre dévouement. Des centaines d'enfants réunis pour fêter le ski et notre sportif local. Merci à toi JB pour ton soutien ! Et tous ces résultats et ces courses ne seraient pas sans le travail acharné de nos entraîneurs : François-Cyrille Grange, Raphaël Poinot, Pierrick Grange, Tanguy Magnin et René Seyve. Merci à eux pour leur investissement qui va bien au-delà des cours dispensés sur le domaine skiable. Ils préparent le terrain, entretiennent le matériel, préparent les skis de tous les jeunes. Ce compliment vaut également pour les moniteurs de l'ESF qui sont intervenus sur le groupe GP : Alain Feutrier, Samuel Bouvard en particulier mais également Nicolas, Benoît... Merci pour votre engagement auprès des jeunes, votre soutien, votre patience qui leur permettent d'atteindre leurs objectifs.



L'encadrement de cette centaine de jeunes représente un budget considérable pour l'association, et nous ne serions rien sans le concours de la Mairie de Valloire, la SEM, l'ESF et nos Sponsors. Merci encore à vous tous de nous soutenir afin de réaliser les projets de tous ces jeunes.

Nous le rappelons ici, la section alpine n'a que 2 vocations : emmener les jeunes qui le souhaitent vers le haut niveau ou la formation post-DE. Tout au long de leur vie au club les jeunes participent à des compétitions, sont confrontés au chronomètre, passent des portes, des paliers. Au-delà de la pratique du ski, c'est aussi une école de vie (un sport individuel dans un esprit d'équipe) et une certaine culture du sport.

Vous serez informés très prochainement des dates pour les inscriptions pour la saison prochaine.

En attendant, la grande nouvelle est que nous accueillons en décembre prochain une coupe d'Europe prévue les 21 et 22 décembre. La semaine sera d'ailleurs chargée car nous aurons également 2 jours de course FIS les 18 et 19 décembre.

La Coupe d'Europe est un peu plus qu'une course classique et le cahier des charges est relativement important. Seule l'association ne pourra faire face, nous allons avoir besoin du concours de chacun pour cette organisation. C'est un événement international d'importance pour le rayonnement de la station et du ski. Nous remercions d'ores et déjà toutes les personnes qui ont répondu présentes, en particulier la mairie de Valloire pour le budget alloué. Nous vous tiendrons informés rapidement.

Bel été à tous !

Le bureau du Ski-Club de Valloire

**L'Association Pour les Enfants de Valloire (APEV), créée en 2019, compte maintenant environ 200 adhérents. Elle a pour objectif de soutenir des projets pour les enfants de Valloire de 0 à 18 ans dans le cadre de leurs scolarités et de leurs activités extra-scolaires.**

Pendant la semaine du Black Friday, l'APEV a emballé vos cadeaux au magasin King Jouet de Saint-Jean-de-Maurienne, la recette a été entièrement reversée à l'association.

Début décembre, une séance de cinéma a été offerte aux enfants de Valloire avec la visite du Père Noël et une soirée pizzas pour les ados. Les films diffusés dans l'après-midi étaient : « Opération Père Noël » pour les enfants de 3 à 6 ans, « Le Chat Potté 2 » pour les 6-10 ans et « Top Gun » pour les plus grands. Un grand merci à l'AEP, au Don Camillo et au Père Noël « Pierrot » pour cette soirée qui a ravi petits et grands ! Nous réitérerons cette opération l'année prochaine.



Nous remercions également Coco Photo, notre partenaire photos de « la course Mickey », qui a reversé une somme sur chaque commande de photos de la course Mickey. Un grand merci à eux. Pour les retardataires, n'hésitez pas à passer à la boutique ou à commander vos photos sur leur site : <https://www.coco-photo.fr/>

En fin de saison d'hiver, nous avons tenu la buvette un après-midi pour la Folie Belge avec vente de boissons et gâteaux, tartes et quiches, merci aux parents pour leurs pâtisseries. Malheureusement, nous avons eu peu de monde sur cette animation donc peu de recette sur cette opération.

Aussi, en collaboration avec Fabienne Magnin et Bruno Grando, nous avons organisé 2 récoltes pour l'Ukraine (décembre et avril). De nombreux vêtements chauds, couvertures, duvets, ont été donnés. Merci.

Ce printemps, les élèves de CE2 à CM2 ont repris les cours



d'anglais. Ces deux groupes ont prévus de vous présenter les chants appris en première partie de la fête de la musique le 21 Juin prochain. Les deux mamans bénévoles ont également aidé des enfants de la classe de Mélanie Iaccarino à traduire leurs lettres en anglais pour les échanges avec leurs correspondants népalais, dans le cadre du projet de l'école « Valloire Solidarité Partage », avec Annick Grange.

Le samedi 13 Mai, nous avons participé à « la marmotte » organisée par l'AEP avec un bon nombre d'enfants. Merci aux familles qui se joignent à nous pour cette matinée !

Pour la fête de la musique, l'APEV va tenir la buvette et le snack lors de la soirée concert à Valloire.

Grâce aux recettes de ces différentes actions, nous pouvons participer financièrement aux voyages scolaires. Notamment les collégiens de Paul Mougin (don de 70 € par famille) : 7 élèves latinistes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sont allés en Espagne, et 6 élèves de 4<sup>e</sup> d'italien à Rome.

Cette même participation de 70 € par enfant sera distribuée aux élèves de l'école de Valloire pour leur classe découverte prévue en Juin 2024, en Dordogne.

L'APEV a planifié d'autres actions pour la suite de l'année.

### À vos agendas :

**Mercredi 21 Juin 2023** : fête de la musique snack & boissons et chants des enfants des cours d'anglais

**Vendredi 6 juillet 2023** : goûter de fin d'année à l'école

**Samedi 16 Septembre 2023** : participation à SLA

**Dimanche 17 septembre 2023** : notre vide grenier pour préparer l'hiver

**Samedi 23 septembre 2023** : participation à « la marmotte » suivie d'un atelier manuel « recyclage » en collaboration avec l'AEP

**Novembre 2023** : vente de sapins de Noël au profit de l'association, pour les commerçants et particuliers.

**Décembre 2023** : soirée cinéma pour les enfants.

Pour adhérer gratuitement à l'association ou vous procurer nos produits, vous pouvez nous contacter par mail : [asso.enfantsvalloire@gmail.com](mailto:asso.enfantsvalloire@gmail.com)

Pour nous suivre, n'hésitez pas à vous inscrire à notre page Facebook : *Association Pour les Enfants de Valloire - APEV.*



**Le club des Violettes d'Or compte actuellement 99 adhérents tous très heureux de partager dès que l'occasion se présente de sympathiques moments, le plus souvent autour d'une bonne table.**

En 2022 les activités du club ont été nombreuses (en général une par mois). L'année 2022 s'est terminée, après le traditionnel repas de Noël qui a réuni dans une ambiance festive 55 convives à l'hôtel Le Christiania, par le Marché de Noël où l'équipe des « pâtisseries » du club (Marie-Rose Falcoz, Liliane et Marie-Hélène Feutrier, Béatrice Magnin et Denise Portigliatti) a régalé de bugnes, gaufres, crêpes et kouglouffs valloirins et vacanciers tandis que Michel Grange et Georges Giraud servaient de délicieux vins chauds.

L'année 2023 a débuté par l'assemblée générale où trois membres sortants ont été réélus et maintenus dans leurs fonctions : Georges Giraud (président), Liliane Feutrier (vice-présidente) et Michel Grange (trésorier) avant le partage de la fameuse galette des rois. En février ce sont 37 adhérents qui ont partagé un goûter de crêpes au salon de thé « Le Chant du pain ». En mars 62 personnes ont dégusté une tête de veau au restaurant Le Contoir nouvellement ouvert.



Et toujours au mois de mars les Violettes d'Or, dans un moment émouvant d'amitié, ont fêté le 100<sup>e</sup> anniversaire de leur doyenne, Renée Thomasset. En la présence de sa famille, des aînés valloirins et du maire Jean-Pierre Rougeaux, le président Georges Giraud a évoqué le chemin de vie de Renée depuis sa naissance à Maubeuge dans le

Nord, le 5 mars 1923, jusqu'à ces jours. Une vie consacrée au service et au bien-être des autres par son métier d'infirmière qu'elle a exercé à St-Michel-de-Maurienne aux Aciéries du Temple (usine Renault) en 1945. Mariée en 1946 à « Mimi Thomasset » elle a eu trois enfants et une famille qui s'est agrandie de quatre petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Ensemble ils ont vécu, en résidence secondaire à Valloire à partir de 1968 avant de s'y installer définitivement en 1986. Le maire a souligné et admiré la forme physique et intellectuelle de Renée qui, debout, après avoir soufflé les bougies du gâteau d'anniversaire, a, dans son discours, conseillé à tous de profiter des moments heureux de la vie, partagés en famille et entre amis : peut-être la recette de sa longévité.

Le 23 mars le concours de belote « inter valloirins » à la salle Gabriel Julliard a permis à 16 doublettes de s'affronter. Elles sont déjà prêtes à s'inscrire pour le prochain concours « inter valloirins » qui s'inscrira dans le programme des deux semaines culturelles de l'automne.

Au mois d'avril le repas de Pâques au Grand Hôtel a vu 61 convives se régaler des plats prévus au menu par Alexis Tonone.

En juin, avec leurs amis de Valmeinier, de St-Michel et de St-Jean, 29 Violettes avides de voyage sont parties dans le Périgord pour visiter Sarlat, Rocamadour, Bergerac, Lascaux...

À noter que malheureusement en cette année 2023, trois adhérents nous ont quittés Daniel Faihy (69 ans) résidant à la Rivine ; Pierre et Alice Andrieu (94 et 92 ans) résidant à la Borgé. Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

*Georges Giraud, Président du club des Violettes d'Or*

## Valloire Art Contemporain

Depuis sa création en 2013, puis une première exposition en 2014 avec l'artiste Sophie Calle, l'association poursuit son désir de partager et de promouvoir l'art contemporain à Valloire et dans l'église « Notre Dame de l'Assomption » mêlant aussi art baroque et art d'aujourd'hui et en s'adressant à tous.

Il ne nous viendrait pas à l'idée d'entrer dans une église pour admirer une œuvre contemporaine ou un tableau de Matisse. Pourtant les églises reçoivent beaucoup de visiteurs, l'engouement des vacanciers pour les églises semble se porter d'abord sur l'édifice, sur l'architecture, qui impressionne et intéresse par son aspect monumental et sa valeur historique.

Puis c'est avec intérêt qu'ils découvrent ensuite les œuvres exposées à l'intérieur.

Depuis la nationalisation des biens du clergé et l'instauration de la protection et du classement des édifices religieux au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, nous considérons les églises comme un patrimoine national commun et non plus uniquement comme des édifices culturels.

Le patrimoine appartient à tous. Dans le cas des églises, la valeur religieuse est aujourd'hui atténuée au profit de la valeur historique et artistique, permettant ainsi de considérer l'église comme un lieu culturel.

Néanmoins, les objets mobiliers présents à l'intérieur des églises ne suscitent pas le même intérêt, car ils sont encore considérés comme des objets de culte. Finalement, l'édifice semble appartenir à tous tandis que les objets seulement aux croyants.

L'église Notre dame de l'Assomption à Valloire, l'église Saint-Eustache à Paris et de plus en plus d'églises en France, exposent de manière permanente ou pour des expositions temporaires des œuvres d'art contemporain au sein de leur espace culturel.

Le mouvement vers l'art contemporain, qui connaît aujourd'hui un renouveau dans les monuments historiques, se retrouve aussi au sein des églises.

Ces dernières s'alignent sur le modèle des musées, en proposant des audioguides, des écrans ou des applications pour accompagner les visiteurs à la découverte des œuvres.

Plus encore que l'exposition d'œuvres contemporaines, certaines églises les intègrent à leur architecture de manière permanente, renouvelant ainsi le lien étroit entre art et religion.

Exemple dans l'église de Valloire : la couronne d'épine de JC Ruggirello.

Comme l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce du Plateau d'Assy, construite dans les années 1950, qui propose une architecture régionale néo-romane résolument moderne avec une décoration intérieure réalisée par des artistes modernes comme Matisse, Chagall et Fernand Léger. Cette église a pu étonner lors de sa consécration, espérons que les églises qui accompagnent vos paysages quotidiens susciteront autant d'intérêt !

Pour l'hiver 2024, l'association Valloire et l'art contemporain qui fêtera ces dix ans d'expositions présentera des œuvres de l'artiste Georgia Russel.

Dans le travail de Georgia Russel, les livres sculptures se présentent au spectateur comme un objet non identifié, un hybride inconnu grâce au travail de lacération au scalpel.

Des livres sont ainsi disséqués avant de se déployer en un volume sculptural.



Le travail mural de l'artiste déploie un jeu de couleurs : les couleurs du ciel et des dégradés en superpositions qui ne seront pas sans rappeler les ombres projetées par les vitraux sur les murs de l'église de Valloire.

Pour Georgia Russel la découpe au scalpel est l'équivalent d'une touche picturale : découper équivaut à dessiner : « le découpage est une forme de liberté d'expression. Pour moi, cela revient à du dessin, sauf que je dessine avec un scalpel. »

Georgia Russel travaille avec une précision chirurgicale, détournant le scalpel de sa fonction médicale pour en faire un outil artistique.

Pour réaliser ses travaux en papier en trois dimensions, elle découpe très minutieusement des partitions, des dessins, des journaux et des photographies, parfois même des livres entiers, transformant ainsi des objets conventionnels en œuvres d'art fantastiques. Elle se fournit en matériaux dans des brocantes ou chez des antiquaires.

Mis un jour au rebut, ces objets renvoient à une histoire personnelle, et les informations qu'ils contiennent rendent tangibles des époques depuis longtemps révolues.



Il arrive que l'artiste épargne certaines parties, comme le dos d'un livre ou la une d'un journal, faisant ainsi de ses objets des traits d'union entre le passé et le présent et leur conférant par cette transformation une deuxième vie et une nouvelle signification.

Georgia Russel est née en 1974, à Elgin, en Écosse. En 2000, elle est sortie du Royal Collège of Art londonien avec un master en techniques d'impression artistiques. Cette jeune artiste jouit déjà d'une certaine reconnaissance, comme en témoignent les nombreuses expositions personnelles ou collectives que lui ont consacrées des institutions renommées sur le plan international, notamment Slash. Paper under the Knife au Museum of Arts and Design, à New York, ou The Book Borrowers. Contemporary Artists transforming the Book, au Bellevue Arts Museum, à Washington.

Certains de ses travaux figurent dans de prestigieuses collections privées et publiques, parmi lesquelles le Victoria & Albert Museum, à Londres, et le Centre Georges Pompidou, à Paris / expose régulièrement à la Galerie Karsten Greve. Georgia Russel vit et travaille à Méru, France.





**Valloire**  
SAVOIE **GALIBIER**  
FRANCE

**Mairie de Valloire**

Place de la Mairie,  
73450 VALLOIRE

Tél. 04 79 59 03 11  
[mairie@valloire.net](mailto:mairie@valloire.net)  
[mairie-valloire.fr](http://mairie-valloire.fr)